

FOUILLES  
DE  
VÉSONE

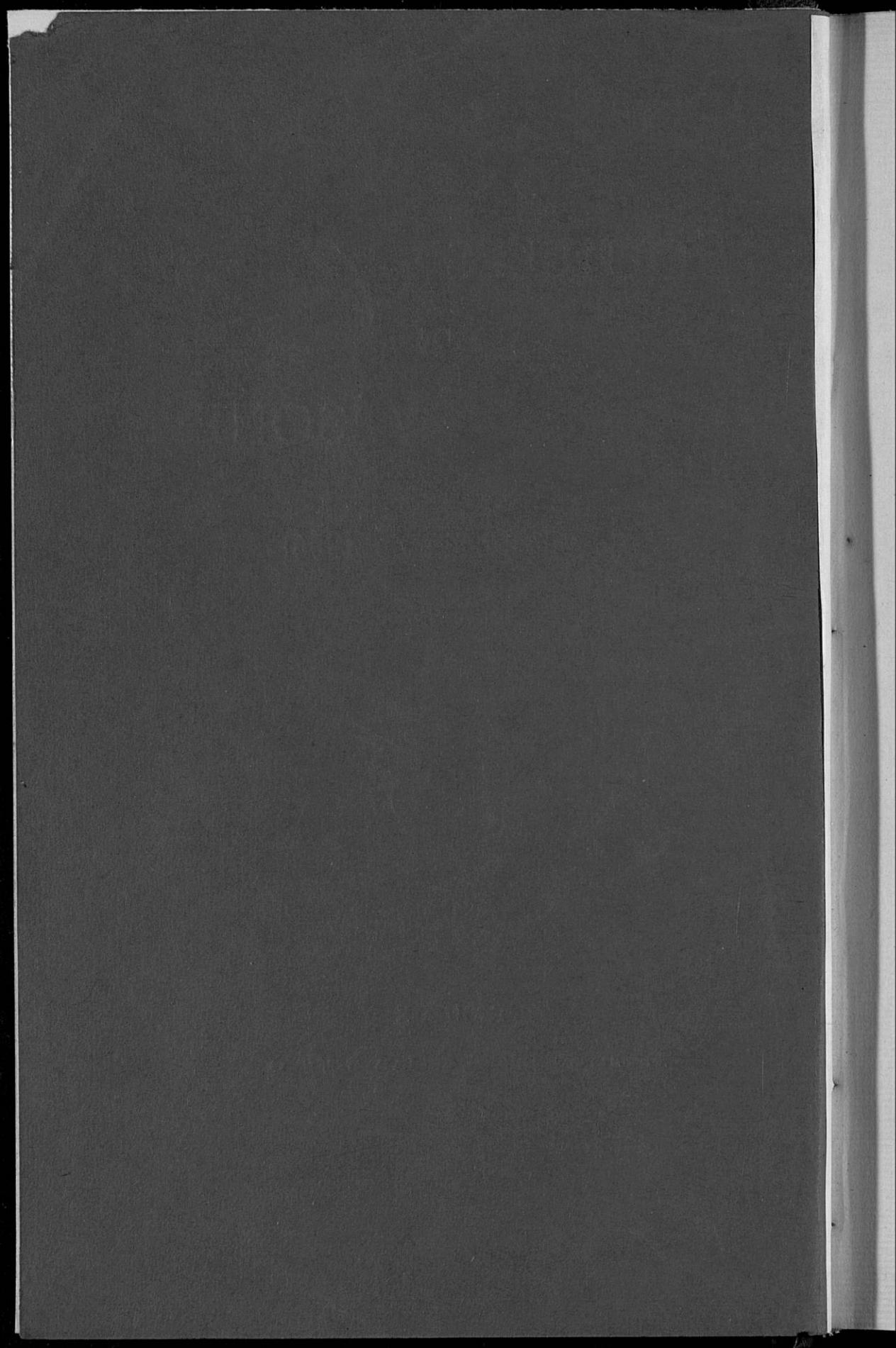
(Compte-Rendu de 1906)



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1906



FOUILLES

DE

VÉSONE

(Compte-Rendu de 1906)

E.P.  
MZ56

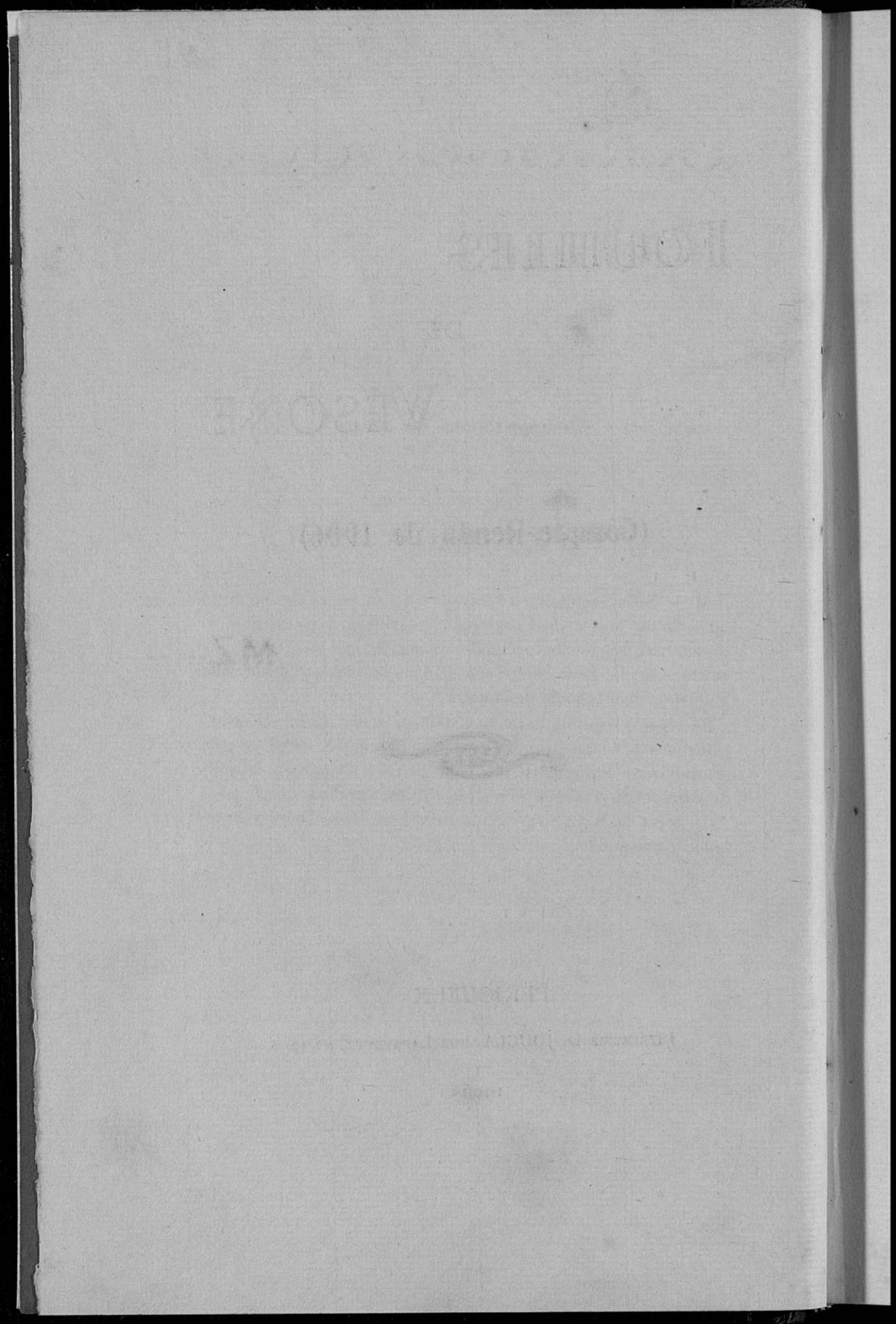


BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—  
1906





# FOUILLES DE VÉSONE

(Compte-Rendu de 1906)

## I.

M. le Sous-Secrétaire d'État Bérard, au cours de la visite qu'il fit au Musée de Périgueux, en juillet 1904, exprima le regret que des fouilles méthodiques n'aient pas été faites aux environs de la Tour de Vésone et dans le sous-sol de la ville gallo-romaine, berceau de la nôtre.

Ce regret, exprimé dans de pareilles circonstances, résumait, évidemment, tout un programme d'action future. C'est ce que comprit notre très regretté maire M. Fougeyrollas qui, à la suite de démarches éclairées auprès de l'Administration des Beaux-Arts, reçut de M. le Sous-Secrétaire d'État Dujardin-Beaumetz, la lettre suivante :

Palais-Royal, le 27 mars 1905.

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présenteraient des recherches archéologiques dans le sous-sol ancien de votre ville.

J'ai l'honneur de vous informer que je charge aujourd'hui même M. Rapine, Architecte en chef des Monuments Historiques de la Dordogne, de se rendre sans tarder à Périgueux afin d'étudier sur place la question.

M. Rapine m'adressera dès son retour un rapport sur cette mission, ainsi que des propositions relatives aux fouilles qui pourront être pratiquées.

J'ajoute, Monsieur le Maire, que je suis dès maintenant disposé à faire participer dans une large mesure le budget des Beaux-Arts aux dépenses qu'entraîneront ces recherches.

Agréez, etc.

*Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,*

Signé : DUJARDIN-BEAUMETZ.

A la suite de la reconnaissance faite par M. l'Architecte en chef du Gouvernement, M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, par une dépêche du 5 juillet 1905, informa M. le Préfet de la Dordogne que l'exploration de Vésone, ainsi qu'il résultait du rapport de M. Rapine, pouvait être menée à bonne fin en y consacrant, pendant quatre ou cinq années, des annuités de 6,000 francs environ.

D'autre part, cette dépêche laissait pressentir que les fouilles, pendant la première campagne, seraient à la fois exécutées — suivant le devis produit à cet effet — dans partie du mur de l'enceinte gallo-romaine de la Cité jusqu'à concurrence d'une somme de 3,310 francs et, pour le surplus, de 2,690 francs, formant le complément d'une annuité de 6,000 francs, en recherches dans le sous-sol de Vésone ; ou, si la ville de Périgueux désirait étendre plus encore cette première opération, une somme de 6,000 francs serait affectée aux fouilles proprement dites en engageant à part les travaux prévus au devis.

Enfin, M. Dujardin-Beaumetz priaît M. le Préfet de saisir de la question, le plus tôt possible, l'Assemblée municipale, en l'invitant à faire connaître dans quelle mesure la Ville était disposée à participer au projet d'ensemble de ces recherches, et ajoutait :

« Je proposerai volontiers à M. le Ministre d'y faire contribuer le budget des Beaux-Arts dans une importante proportion si la Municipalité témoigne elle-même de son intérêt pour ce projet, en le dotant d'un crédit aussi élevé que possible ».

En conséquence, le Conseil municipal, dans sa séance du 26 juillet 1905, vota, — malgré le peu d'élasticité de son budget

et considérant le grand intérêt que pouvaient offrir les recherches projetées, — une somme de 1,000 francs, pour sa participation annuelle aux fouilles à entreprendre et ce, pendant le temps que courrait la subvention de l'État.

C'est ainsi que le 10 janvier 1906, M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts adressa à M. le député Saumande qui, pour la réussite de cette œuvre, a donné une nouvelle preuve de son dévouement bien connu, la lettre suivante :

Palais-Royal, le 10 janvier 1906.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon intérêt sur les recherches archéologiques projetées dans le sous-sol de la ville de Périgueux.

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions concertées entre mon Administration et la ville de Périgueux, une première campagne de fouilles va être entreprise à bref délai. Le budget des Beaux-Arts et le budget communal participeront à la dépense de cette exploration au moyen d'annuités fixées pour le budget des Beaux-Arts à 5,000 francs et, pour le budget de la ville de Périgueux, à 1,000 francs.

Agréez, etc.

*Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,*

Signé : DUJARDIN-BEAUMETZ.

Les fouilles, dès le 22 janvier, étaient commencées par M. Lacoste, entrepreneur du Service des Monuments Historiques, dans un terrain communal dépendant de l'ancien Asile des Vieillards, au nord de la Tour de Vésone. L'exploration de partie du mur de l'enceinte gallo-romaine de la Cité, située en terrain militaire, avait fait l'objet d'une demande en autorisation adressée le 9 novembre 1905 par M. le Maire au Service du Génie.

Les premières ont suivi leur cours normal et ont été, en raison de l'épuisement du crédit de 6,000 francs affecté à la première annuité, terminées, pour cette campagne, en juillet dernier.

La seconde n'a pu être réalisée, l'autorisation sollicitée n'étant pas — après plus d'un an d'attente et une instruction des plus laborieuses — encore parvenue à la Municipalité.

## II.

Avant de faire connaître, en détail, les résultats des fouilles effectuées au cours de la présente campagne, il nous paraît nécessaire de définir, aussi exactement que possible, l'emplacement qu'occupa jadis Vésone et la position du mur de l'enceinte gallo-romaine de la Cité que servirent à édifier les débris de cette ville.

L'agglomération de Vésone (voir plan d'ensemble, planche 1), s'étendait au sud du Périgueux actuel, dans la vallée rive droite de la rivière d'Isle, sur une étendue moyenne d'un kilomètre de longueur et 500 mètres environ de largeur, idéalement limitée au nord par les Arènes, au sud par une boucle de l'Isle ceinturant la vallée, à l'est par le moulin de Sainte-Claire et à l'ouest par la rue Paul-Bert.

Le mur de l'enceinte gallo-romaine de la Cité (voir même plan) entourait, sur un développement d'environ 950 mètres, avec une épaisseur moyenne de 6 mètres, une enceinte — point haut de l'emplacement de Vésone — ayant sensiblement une forme ovalaire.

Il rejoignait au nord et à l'ouest le massif des Arènes, formant bastion, en deux points qui restent à déterminer.

Encore en place sur environ les deux tiers de son étendue, il débute dans ses parties visibles, à la porte Normande à l'ouest; sert de base au Château-Barrière et aux bâtiments de la Manufacture; traverse en terrasse partie des locaux affectés aux lits militaires et passe sous l'hôtel de M. de Lestrade (1).

Après avoir franchi la rue Romaine où existait encore en 1783 une porte de ce nom, détruite à cette époque, il servait de base au bâtiment principal de l'ancien Asile des Vieillards, aujourd'hui démolî. De ce point à la rue du Gymnase, existe une lacune

---

(1) Au cours de réparations qu'il exécuta en 1895-1896 à cet hôtel, M. de Lestrade, voulant doter son habitation de caves qui lui manquaient, fit en profondeur dans ce mur, les fouilles que nécessitait leur établissement et en retira une grande quantité de fûts de colonnes, de bases, de chapiteaux, de frises, d'inscriptions

d'environ 90 mètres. Puis le mur reprend et s'allonge, sensiblement parallèle à la rue Cité-Champeau, jusqu'à la rue de la Cité. Dans ce parcours, il livre passage à la porte de Mars et reçoit les bases de l'aile est de l'habitation de M<sup>me</sup> Mercier. De là, il pénètre dans le couvent de Sainte-Marthe, dont il traverse l'enclos de l'est à l'ouest, pour aboutir à la rue Bertrand-Duguesclin, dans le voisinage immédiat des Arênes.

C'est sur l'emplacement de Vésone ci-dessus délimité, d'une contenance approximative de 50 hectares, ainsi que dans certaines parties du mur d'enceinte plus haut décrit, que les recherches projetées doivent être effectuées.

### III.

Les fouilles et explorations, objet du présent compte-rendu, ont été entreprises à la fois sur partie du sol qu'occupa Vésone, au nord de la Tour, dans un terrain communal dépendant de l'ancien Asile des Vieillards et — l'autorisation d'explorer le mur d'enceinte de la Cité, dans la traversée des locaux à usage des lits militaires (entre les points G et H du plan, planche 1), faisant défaut, ainsi que nous l'avons exposé — en deux autres points de ce mur, E et F, également dans un terrain communal.

a) — Ce n'est pas la première fois que des fouilles ont été pratiquées à la Tour de Vésone ou dans son voisinage immédiat.

MM. de Taillefer et de Mourcin, sans remonter à l'Évêque Macheco de Premeaux, dont les recherches d'ailleurs interrompues en 1751, par l'Intendant de Bordeaux, ne donnèrent aucun résultat, en exécutèrent, en effet, vers 1820.

Ces fouilles mirent notamment à jour le mur concentrique qui enceint la Tour et sur lequel dut reposer une colonnade formant un péristyle ; aussi le massif énorme de maçonnerie qui, à l'est, formait la base d'un perron monumental aujourd'hui disparu.

---

lapidaires, de voussoirs d'archivolte, de chambranles ornemantés et même, avec ces matériaux de grand appareil, le plus délicat des motifs : une charmante figurine de Pomone.

M. de Lestrade, avec un goût archéologique très sûr, a utilisé ces matériaux pour l'ornement de son beau jardin.

Plus tard, en 1894, la Municipalité périgourdine, à la suite de l'acquisition qu'elle fit — pour y établir un square archéologique — du jardin au centre duquel s'élevait la Tour, fit exécuter des fouilles importantes que continua M. l'Architecte du Gouvernement Bœswilwald, avec une subvention de l'État. De son côté, la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, que ces recherches intéressaient particulièrement, pratiqua, elle aussi, quelques sondages. Ces divers travaux conduisirent à la reconnaissance des substructions déjà signalées par MM. de Taillefer et de Mourcin et aussi à la découverte, à l'ouest de la Tour, d'un vaste ensemble de bâtiments (voir plans, planches I et II), dont le complément ne fut recherché que de façon sommaire dans les jardins avoisinant, au sud, la rue Claude-Bernard.

Les fouilles actuelles exécutées, ainsi que nous l'avons exposé, au nord de la Tour, dans les jardins de l'ancien Asile des Vieillards, ont donné des résultats inattendus qui, nous en avons l'espérance, permettront de solutionner définitivement, lorsqu'elles seront terminées, l'intéressante et jusqu'à ce jour très obscure question de la Tour de Vésone.

Au début des travaux, les renseignements oraux — à défaut d'autres — que nous possédions, ne permettaient pas d'espérer la moindre découverte en ce point. Cependant, comment, à la suite des fouilles de 1894, ne pas supposer que, comme à Sanxay, la Tour, *cella* d'un temple élevé à la déesse tutélaire de Vésone, pouvait être entourée outre un *peribolos*, c'est-à-dire de portiques et de vastes préaux réservés au public, de tous les bâtiments à usage des divers services du temple ?

C'est sur cette hypothèse que, d'accord avec le Service des Monuments historiques représenté à Périgueux, sous la haute direction de M. l'Architecte en chef Rapine, par M. Dannery, architecte ordinaire, nous fimes ouvrir deux tranchées coupant à angle droit, dans ses deux axes, le terrain considéré.

Nous ne découvrîmes le sol antique qu'à une profondeur moyenne de 3<sup>m</sup>45, ce qui explique — aucune fouille n'ayant jusqu'alors été foncée aussi profondément — la croyance qu'aucune substruction ne pouvait exister en ce point.

La tranchée nord-sud, notamment, mit à jour quelques fondations de murs ; les recherches alors se précisèrent et permirent de reconnaître, tout d'abord, sur l'entièvre largeur du terrain exploré, un mur rectiligne de un mètre environ d'épaisseur (voir plans, planches I et II et photographie, planche XIV) orienté ouest-est, exactement perpendiculaire à la série des murs parallèles orientés nord-sud, découverts à l'ouest de la Tour en 1894. Ce mur, au delà de la rue des Boucheries, se retournait à angle sensiblement droit, amorçant ainsi le troisième côté d'un vaste quadrilatère entourant la Tour. Du quatrième côté, nous avons un point (1 du plan, planche II) découvert en fondant la maison désignée par la lettre J, et ainsi il ne reste qu'à rechercher les retours d'angle et les rattachements de ces murs divers — ce que nous ferons la campagne prochaine — pour déterminer le périmètre exact de la vaste enceinte que nous avions supposée.

Immédiatement au joignant du long mur ouest-est et de son retour à l'est, existe une chaussée que limite au nord un aqueduc puis, au delà, toujours au nord, l'ensemble des substructions (figurées en rouge sur les plans, planches I et II) que longeait un petit aqueduc, en pente vers l'ouest (voir photographie, planche XIII) dont les piédroits et le radier étaient revêtus de briques à rebord (*tegulæ*) et que de minces dalles en pierre recouvrant.

Enfin, au joignant sud du long mur précité (B du plan, planche I), il a été rencontré une construction affectant la forme de conduits de fumée ou de chaleur. Cette construction d'âge postérieur au mur était établie sur un sol de cendres, de charbons et de débris de toutes sortes ; mais son état de délabrement était tel qu'aucune constatation pouvant permettre d'en déduire l'usage, n'a pu être faite. (Voir planche XIV.)

Cet ensemble de substructions formait un groupe important de bâtiments qui devait s'étendre, ainsi qu'en témoignent certaines amorces de murs, bien au-delà de la zone explorée (1).

Et, bien que les constructions en dépendant aient à peine été modifiées en plan — ainsi qu'il résulte de la régularité de ce

---

(1) L'un d'eux même (point E du plan, planche II), passe sous le mur d'enceinte de la Cité, assignant ainsi à ce mur un âge évidemment postérieur à celui des substructions qu'il surmonte.

dernier — alors que le sol antique, dans les mêmes locaux, a été recouvert par deux sols postérieurs qui en ont relevé au total, le niveau primitif de 1<sup>m</sup>25 (voir coupe C D, planche II); certaines adjonctions à la suite de démolitions évidentes — que confirme le réemploi dans les mortiers de débris d'enduits à fresque dont partie a été trouvée en place ou de fresques provenant d'autres salles complètement détruites — ont pourtant été faites. C'est grâce, d'ailleurs, à l'une d'elles : un contre-mur appliqué suivant C D du plan (planche II) à une construction d'âge antérieur, qu'un beau panneau de peintures à fresque (planche VIII), qui permet de juger de l'importance de l'habitation, nous a été conservé. Au surplus, les démolitions, sauf en certains points, étaient si profondes, que nous n'avons généralement pu reconnaître que des bases inférieures de murs sans pouvoir déterminer l'usage des constructions qu'ils constituaient ; aucun seuil, aucun accès n'ayant pu être reconnu.

D'autre part, les murs fondés sur le gravier argileux rougeâtre qui constitue le sous-sol de la vallée en ce point, nous ont présenté un dispositif de construction fort intéressant. Tous, en effet, ont été établis sur un blocage à sec, variant de 0<sup>m</sup> 20 à 0<sup>m</sup> 60 de hauteur, sorte de *statumen* certainement exécuté en vue d'un drainage et de l'assainissement de l'habitation.

Au-dessus et jusqu'à l'arasé d'établissement, les fondations proprement dites étaient construites en maçonnerie ordinaire à mortier. Surmontant enfin ce niveau, partout où elles existaient encore, les maçonneries étaient parementées avec le petit appareil semblable à celui de la Tour : trois assises au pied de 0<sup>m</sup> 33. (Voir planche XIV.)

A la suite d'un incendie, le sol du lieu sinistré est jonché de débris de toutes sortes : cendres, charbons, menus objets mobiliers brisés, fragments de tuiles des toits, matériaux de construction, calcinés et délités. Tel était l'aspect des décombres au travers desquels s'étaient, depuis 16 siècles, infiltrées les terres végétales, qu'enlevaient nos équipes dès qu'elles approchaient des anciens sols.

Les déblais exécutés pour dégager et reconnaître les substructions que figurent nos plans, ont été considérables et des recher-

ches très attentives et minutieuses n'ont permis de retrouver qu'un nombre très limité d'objets intéressants :

Beaucoup de fragments de poteries lustrées rouges, fines — dites samiennes — quelques-uns avec des marques de potiers ; un plus grand nombre de débris de poteries communes, rouges et noires, cols et bases d'amphores ; quelques monnaies ; une quantité de fragments de tuiles (*tegulæ* et *imbrices*) ; le fragment, en marbre blanc, d'un pied de statue ; un antéfixe en grès ; telles sont, en résumé, les découvertes mises à jour, découvertes dont nous donnerons la nomenclature plus complète et la description au chapitre suivant.

Et si nos trouvailles n'ont pas été abondantes et telles qu'il était permis de l'espérer, ce qui laisse supposer un pillage ou un déménagement complet, préalable à la démolition ou à l'incendie dont souffrissent ces habitations ; nos fouilles auront eu au moins le grand avantage de nous fournir, sur les abords de la Tour de Vésone, de nouveaux éléments qui complètent en partie ceux découverts en 1894 et contribueront, progressivement, à arracher à la Tour son secret.

b). — Le mur d'enceinte de la Cité que nous avons ci-dessus décrit a été exploré — à défaut d'autres et pour la raison que nous avons fait connaître — en deux points E et F (voir plan, planche 1) de son périmètre, situés en terrain communal.

Ce mur, que Sébalde, évêque de Périgueux en 904, attribue aux Sarrazins et qui comprend un parement vertical extérieur assez soigné, formé de hautes assises à peu près régulières juxtaposées sans mortier, derrière lequel ont été entassés à sec et à tout venant, en un assemblage chaotique, les débris d'une ville entière, paraît avoir été bâti dans les premières années du v<sup>me</sup> siècle, à la suite d'un édit d'Honorius, enjoignant à toutes les villes de se clore et les autorisant à employer, pour ces travaux, les monuments antiques renversés.

Mais, à qui attribuer ce renversement de monuments ainsi officiellement constaté ?

Est-ce à Constantin, lequel, en une belle ardeur de néophyte, ordonna la destruction des temples païens ; aux guerres intestines

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

ou encore à la furie dévastatrice des barbares lorsque, sous leurs chocs si puissamment terribles, sombra l'empire romain ?

Qui nous le dira jamais !...

Quoiqu'il en soit, l'ouverture aux frais de la Ville, de l'avenue de l'Asile de Beaufort (point F du plan, planche I), a permis de dégager, au cours de cette campagne, une partie de la courtine située entre la porte Normande et l'angle saillant, sur les bases duquel débutent les constructions du Château-Barrière. Dans cette courtine, le mur avait été dédoublé à une époque inconnue, et il ne restait à la base sur sa largeur primitive de 6 mètres, qu'une épaisseur de 2<sup>1/2</sup>0 environ. C'est en ce point (voir photographie, planche XV), qu'à un mètre en contre-bas du sol actuel, ont été découverts parmi tant d'autres matériaux remarquables tels que frises, fûts de colonnes, chapiteaux, entablements, tombeaux et autels, deux monuments, dont l'un est du plus haut intérêt : celui-ci un autel à Cybèle, l'autre un cippe funéraire. Quelques fragments d'inscriptions ainsi que le torse nu d'une statue en marbre blanc ont été également mis à jour et enlevés. Du tout, ainsi que pour les objets trouvés dans les fouilles, nous donnerons la description dans le chapitre qui suit.

D'autre part, au point E du plan (planches I et II), la démolition du bâtiment principal de l'ancien Asile des Vieillards, auquel le mur d'enceinte dont il s'agit servait de base, a entraîné le dégagement de ce dernier sur une longueur d'environ 25 mètres.

La Ville, continuant alors ses travaux de démolition, a mis à nu jusqu'à sa base cette partie du mur qui, dédoublé lui aussi pour servir de carrière aux constructeurs du bâtiment qui le surmontait — ainsi que certains matériaux retaillés nous ont permis de le constater — présente néanmoins le plus saisissant effet en son extraordinaire entassement de chapiteaux, de frises, d'entablements, de bases, de fûts de colonnes, etc., tous matériaux de grand appareil permettant de supposer l'importance et la magnificence des monuments auxquels ils appartinrent.

Le mur, dans ces deux parties, tel qu'il a été dégagé, sera conservé ainsi que le Conseil municipal en a décidé ; des accès faciles permettront sous peu sa visite commode, et ainsi pourront être présentés sous un aspect attrayant, aux nombreux visiteurs

qu'attirent les curiosités de Vésone, les restes des monuments qui en firent l'une des cités les plus réputées de la Gaule romaine.

IV.

Monuments et Objets d'importance recueillis  
dans les fouilles.

1<sup>o</sup> Autel à Cybèle.

Sur une pierre placée dans la maçonnerie d'un mur de la rue des Casernes, pierre que, malgré les plus minutieuses recherches, nous n'avons pu retrouver, M. le docteur Galy lut jadis l'inscription suivante :

VVMINIBVS  
AVG  
/T MAGNAE  
Numinibus aug(ustis) (e)t magnœ.

Et, dans une étude fort savante que publia le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord (1), considérant qu'après les mots *Numinibus, aug.*, venait : *Et magna...*, et à la Grande, épithète qui suffisait à faire reconnaître la divinité implorée, il en conclut que cette inscription ajoutait un nom de plus : celui de Cybèle, dite *Grande mère des Dieux*, au Panthéon des Pétrucores.

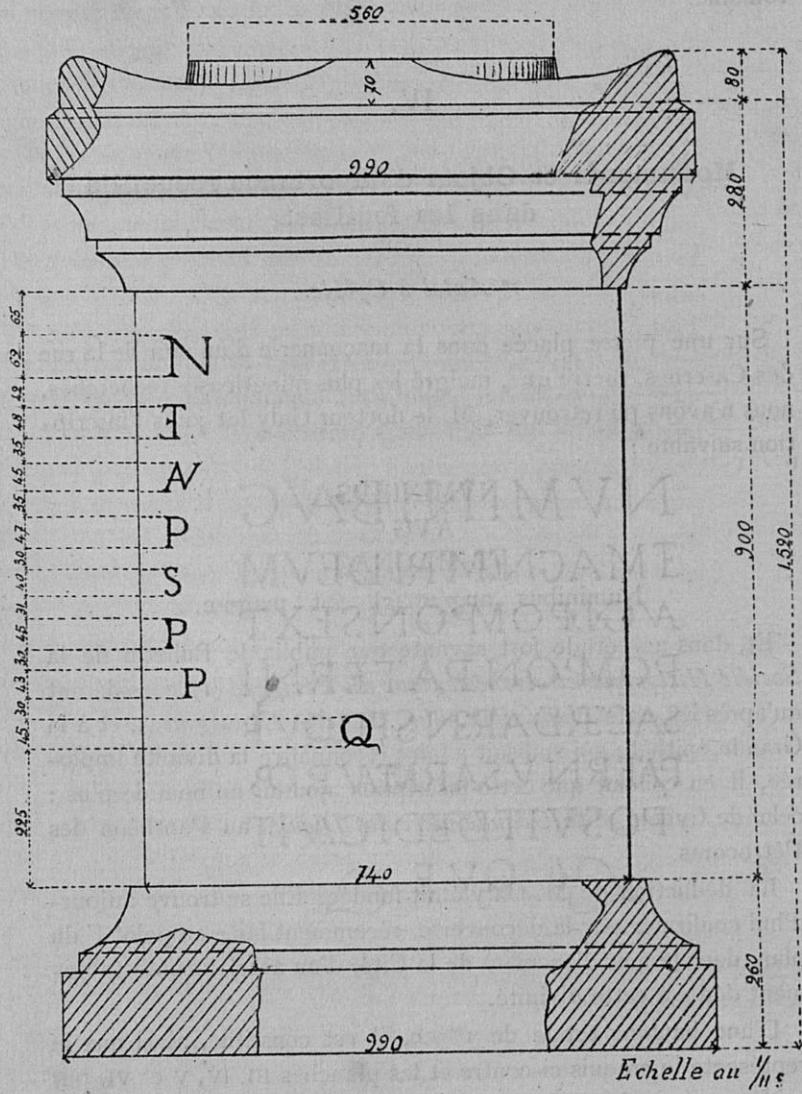
La déduction de M. Galy était fondée. Elle se trouve aujourd'hui confirmée par la découverte, récemment faite au point F du plan, dans le mur d'enceinte de la Cité, d'un autel incontestablement dédié à cette divinité.

D'une hauteur totale de 1<sup>m</sup>520, il est constitué, ainsi que le représente le croquis ci-contre et les planches III, IV, V et VI, par un fût rectangulaire de 0<sup>m</sup>900 de hauteur ayant respectivement 0<sup>m</sup>650 et 0<sup>m</sup>740 de côtés, reposant sur une base de 0<sup>m</sup>260 de

---

(1) Année 1878, page 316.

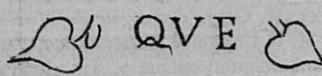
hauteur et surmonté d'un couronnement de  $0^m 280$  se relevant en forme de bourrelet de  $0^m 080$  de hauteur sur ses côtés courts et



dégageant, sur sa partie supérieure, un disque de  $0^m 560$  de diamètre légèrement incurvé et destiné à recevoir un membre décoratif : vase, colonne ou statue.

Cet autel, dont les quatre faces sont couvertes : la première, d'une inscription, les trois autres, d'attributs sculptés, ne pouvait être, pour ce motif, adossé à une construction. Il fut élevé, sans doute, au pied du portique d'entrée d'un temple, près de l'*impluvium* ou sur l'*impluvium* d'une habitation. Il était votif et devait rappeler un sacrifice d'expiation ou de purification — un taurobole, ou ablution sanglante reçue dans le sein de Cybèle ou de la terre — offert par un simple particulier à la déesse, attendu qu'il ne comprend ni la cavité supérieure où on allumait le feu, ni le conduit avec orifice de côté ou au bas, par lequel s'échappaient les libations de vin ou le suc des offrandes consumées (1).

La première face comprend la dédicace inédite suivante, dont nous devons le rétablissement et la traduction à l'obligeance de M. C. Jullian, alors professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux et actuellement au Collège de France.

NVMINIBAVG  
EMAGNEMTRIDEVM  
AVGLPOMPONSEXT  
POMPONPATERNI  
SACRDAREN SFILQV  
PAERNVSARMTAVROS  
POSVITDEDICAVIT  


Les lettres, d'une bonne époque, varient en hauteur ainsi que les interlignes. Les dimensions des unes et des autres sont données par le croquis précédent.

(1) Un certain nombre d'autels tauroboliques ont été découverts dans le midi de la Gaule, à Lyon, Tain, Valence, Die, Orange, Riez, Vence, Saint-Bertrand-de-Comminges, Lectoure et Bordeaux.

Le Musée de Lyon possède cinq de ces autels. Le plus ancien remonte à l'an 168 ; le plus récent est de l'année 197.

Et c'est à cette époque, il semble, que doit être rapportée l'érection du nôtre.

*Numinib(us) aug(ustis) et magnaë matri Deûm aug(ustæ)  
L(ucius) Pompon(ius) sext(i) Pompon(i) Paterni sacerd(otis)  
arens(is) fil(ius) Quir(ina) Paternus aram taurob(olicam) posuit  
dedicavit que.*

« Aux Dieux Augustes et à la grande mère des Dieux, auguste.  
» L. Pomponius Paternus (1), de la tribu Quirina, fils de Sextus  
» Pomponius Paternus, prêtre de l'autel (d'Auguste) a élevé et  
» dédié cet autel taurobolique ».

Si Jupiter était *maximus* ; Junon, *regina* ; Mars, *Ultor, pacifer* ; Apollon, *sanctus*, Diane, *lucifera*, et *pronuba* ; Vénus, *Genitrix* ou *Victrix* ; Cybèle était *magna*. Fille du ciel, épouse de la terre, mère de Jupiter, Neptune, Pluton, etc..., on la disait grande mère des Dieux, *Magna Parens Deûm*. Elle était aussi confondue avec une autre déesse, *Rhéa*, la Terre, protectrice des agriculteurs.

A son culte, dont l'usage se répandit dans tout l'empire à dater des Antonins, fut intimement associé celui d'Atys — berger phrygien qu'elle aimait — et le sacrifice du taureau, *taurobolium*, en l'honneur de la mère des Dieux, fut toujours accompagné du *criobolium*, ou sacrifice du bœuf, offert à Atys (2).

C'est ce que cet autel, par son inscription qui le dédie à Cybèle, et les attributs du taurobole joints à ceux d'Atys, démontre très clairement.

Sur la deuxième face, à droite, dans un panneau refouillé de 0<sup>o</sup>3 sur le plan de son encadrement, sont sculptés en bas-

(1) Le Musée de Périgueux possède, sous les n<sup>o</sup>s 259 et 276, deux fragments d'une inscription que M. de Taillefer, *Antiquités de Vésone*, t. 1, p. 288 pour une partie, p. 281 pour l'autre; M. Galy, *Catalogue du Musée*, p. 58 pour une partie, p. 50 pour l'autre, et M. le Capitaine Espérandieu, *Inscriptions antiques du Musée de Périgueux*, en une mention unique p. 63, ont lu d'après une leçon dont suit la traduction :

« Aux Dieux Mânes de Julia Luguselva, sa femme, de Julius Armenius son beau-père et de Julia Sacrina sa belle-mère. De son vivant..... *Pomp(eius)*  
» *Paternus* a construit ce tombeau, fait aussi pour lui-même ».

L'abréviation *Pomp.* de l'inscription a été traduite *Pompeius* par les trois auteurs. Ne conviendrait-il pas, à la suite de la découverte nouvelle, de la rétablir au nom de *Pomp(oni)us Paternus* et de rattacher ainsi, avec vraisemblance, deux inscriptions qui, se complétant, offrirait le plus vif intérêt en montrant qu'il y a eu, à Vésone, une riche famille portant ce nom?

(2) Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, tome 2, p. 1686, col. 1.

relief : Cybèle dont le buste repose sur un petit autel portatif auquel est accoté, à droite, un jeune taureau.

La tête de la déesse, coiffée du *Corybantium*, est surmontée d'un bouquet touffu d'épis de blé d'où se détachent à droite, une branche d'arbre portant un fruit, sur laquelle repose un oiseau ; à gauche, deux fléaux (?), tous emblèmes de la terre et de l'agriculture dont elle était la protectrice.

A droite, sur le plat, une *Syrinx* à 7 roseaux, chalumeau chambrière de Pan dont le culte était aussi associé au sien. Pan, disait le poète, n'est-il pas le compagnon de la grande mère, le chien qui la suit !... (1).

Enfin, au-dessus, le *Corybantium* ou bonnet des prêtres de Cybèle dont elle-même est coiffée.

La troisième face rappelle le taurobole ou sacrifice expiatoire dans lequel un taureau était immolé. Elle porte, sculptés en bas-relief, dans un panneau refouillé de 0<sup>m</sup> 055 sur le plan de son encadrement :

Une belle tête de taureau le front ceint d'une bandelette de sacrifice faite de perles et de pirouettes ;

A gauche, le couteau sacré, *secespita*, armé du crochet destiné à arracher les entrailles de l'animal immolé ;

A droite, le *Cyathus*, coupe à poignée et une aigurière, sorte d'*Aquiminarium*, destinés aux libations.

La quatrième face qui comprend partie des attributs d'Atys, complète l'autel.

Elle porte, sculptés en bas-relief, dans un panneau refouillé de 0<sup>m</sup> 03, sur le plan de son encadrement :

Une tête de bétier qu'encadrent : à gauche, la *tibia longa*, flûte employée pendant les sacrifices et, à droite, la *tibia curva*, flûte phrygienne de même origine que la déesse, qui servait dans les cérémonies du culte de Cybèle.

Au-dessous, un jeu de cymbales — le *Cymbalum* — dont le bruit, en honorant la déesse, excitait les transports des prêtres de la grande mère.

---

(1) Dictionnaire cité, tome 2, p. 1684, col. I.

Et ainsi, à l'inscription, est adossé l'emblème taurobolique et aux attributs de Cybèle, ceux d'Atys.

Tel est ce beau monument taillé dans un bloc de pierre de Périgueux. A peu près intact, il reposait sur sa quatrième face. Sa seconde servait donc de lit de pose supérieur et à cette circonstance est due l'ablation, sur sa largeur, de la base et du couronnement dont les saillies gênaient pour obtenir une surface plane d'établissement. De plus, le bas-relief représentant Cybèle, débordait légèrement le plan de l'encadrement dans lequel il fut sculpté. Aussi, la partie la plus saillante, le nez de la déesse, en a-t-il un peu souffert. Ce sont là les seules mutilations importantes qu'il ait subies et, tel qu'il est encore, il représente le document le plus précieux, parmi tant d'autres que possède notre Musée d'antiquités.

2<sup>e</sup> *Cippe funéraire.*

Ce cippe (voir croquis ci-contre et planche VII), a été trouvé dans le voisinage immédiat de l'autel ci-dessus décrit. C'est celui que désigne la lettre M dans la planche XV.

Taillé dans un bloc de pierre de Périgueux, il est constitué par un fût de 0<sup>m</sup>325 de hauteur sur 0<sup>m</sup>515 de largeur et 0<sup>m</sup>470 d'épaisseur, supporté par une base biseautée de 0<sup>m</sup>200 de hauteur et surmonté d'un fronton de 0<sup>m</sup>325 couronnant un petit entablement biseauté de 0<sup>m</sup>125. L'ensemble a une hauteur de 0<sup>m</sup>975.

Entre les branches du fronton est figuré un croissant surmonté d'une pomme de pin.

Sur sa face principale — les autres sont muettes — est gravée l'inscription inédite suivante :

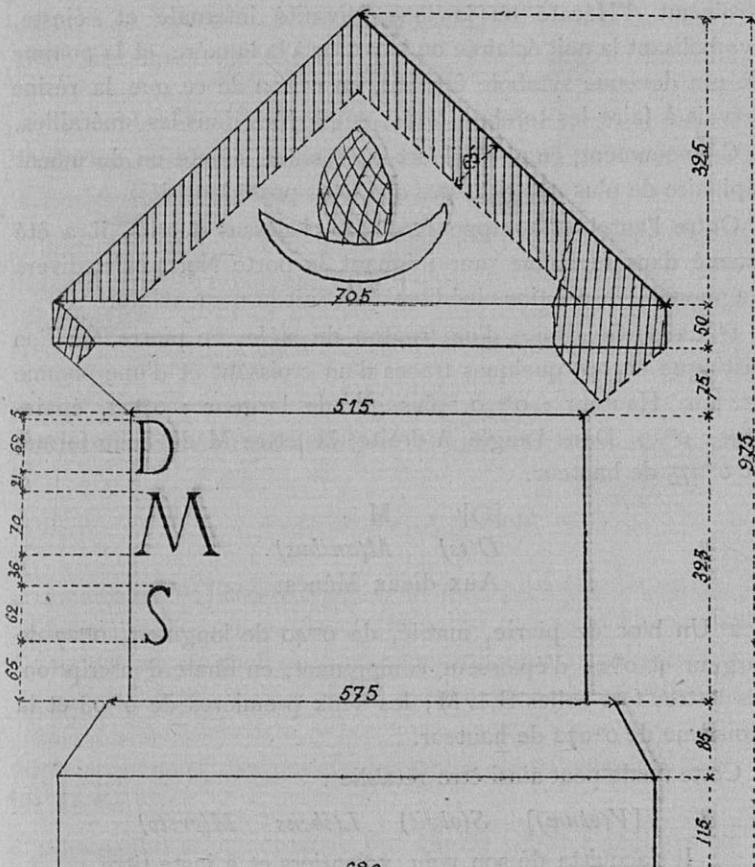
D · M · ET ME  
MORIAE BAS  
SIANIÆVIBLINÆ

*D(is) M(anibus) et memoriae Bassianiæ Viblinæ.*

« Aux Dieux Mânes et à la mémoire de Bassania Viblina ».

Les lettres, d'une assez bonne époque, bien que de facture médiocre, ont en première et troisième lignes 0<sup>m</sup>062 de hauteur. Celles de la deuxième ligne 0<sup>m</sup>070.

Les deux interlignes ont respectivement 0<sup>m</sup>021 et 0<sup>m</sup>036.



*Echelle au 1/16*

Par la pensée, en déchiffrant cette inscription, nous avons vu revivre Vésone, avec son cortège de travailleurs, de négociants, de patriciens et de dames aux costumes élégants et aux noms jolis. *Bassiania* nous a fait renouer connaissance avec les *Caletia*, les *Artelia*, les *Nonna*, les *Moneta*, les *Teretina*, les *Cornelia*,

les *Julia*, les *Marulla* et les *Pompeia*, qui eurent dans la cité romaine, elles aussi, les pierres tumulaires que conserve précieusement notre Musée.

Dans le fronton du plus grand nombre de ces monuments, ainsi que dans celui du Cippe actuellement mis à jour, figurent le Croissant d'Hécate ou la lune, divinité infernale et céleste, symbolisant la nuit éclairée ou le retour à la lumière, et la pomme de pin devenue symbole funèbre, en raison de ce que la résine servait à faire les torches, *tædæ*, employées dans les funérailles.

Ce monument, en résumé fort intéressant, ajoute un document lapidaire de plus aux richesses que nous possédons déjà.

Outre l'autel et le cippe funéraire ci-dessus décrits, il a été trouvé dans le même mur joignant la porte Normande, divers fragments d'inscriptions inédites dont suit la nomenclature :

1<sup>o</sup> La partie droite d'un fronton de stèle, en pierre, où l'on distingue encore quelques traces d'un croissant et d'une pomme de pin. Hauteur : 0<sup>m</sup>30, plus grande largeur : 0<sup>m</sup>27, épaisseur : 0<sup>m</sup>19. Dans l'angle, à droite, la lettre M de belle forme, de 0<sup>m</sup>075 de hauteur.

[D] M  
D(is) M(anibus)  
Aux dieux Mânes.

2<sup>o</sup> Un bloc de pierre, mutilé, de 0<sup>m</sup>40 de longueur, 0<sup>m</sup>27 de largeur et 0<sup>m</sup>25 d'épaisseur comprenant, en finale d'inscription, les lettres fort belles S L M ; les deux premières de 0<sup>m</sup>08 et la troisième de 0<sup>m</sup>072 de hauteur.

Cette finale peut ainsi être rétablie :

[*V(otum)*] *S(olvit)* *L(ibens* *M(erito)*

Il s'acquitta de son vœu, volontiers et à juste titre.

3<sup>o</sup> Un bloc de pierre, mutilé, de 0<sup>m</sup>45 de hauteur, 0<sup>m</sup>23 de largeur et 0<sup>m</sup>36 d'épaisseur, portant le fragment suivant d'inscription en lettres rustiques de 0<sup>m</sup>056 de hauteur :

/// XI C ////  
/// BEL ////  
Lecture incertaine.

4<sup>o</sup> Un bloc de pierre, mutilé et retaillé en forme de sommier de voûte, de 0<sup>m</sup>50 de longueur, 0<sup>m</sup>28 de largeur et 0<sup>m</sup>30 d'épaisseur portant sur deux lignes, en lettres rustiques de 0<sup>m</sup>055 de hauteur, la partie d'inscription suivante :

M M EB // / / / /  
/ 'OR. IB. PO // / /

*M(anibus) m(emoriae) eb // / / /*  
*(ux)or ib(i) posuit*

Ce fragment est en trop mauvais état pour qu'il soit possible d'en donner un rétablissement complet.

5<sup>o</sup> Enfin, au point E du plan (planches I et II), encore en place dans le mur et en parement de retour, un bloc de pierre de 1<sup>m</sup>02 de longueur, 0<sup>m</sup>50 de hauteur et 0<sup>m</sup>45 d'épaisseur, portant en tête, en lettres monumentales de 0<sup>m</sup>21 de hauteur :

CLASSV

une partie de nom, sans doute.

### 3<sup>o</sup> Peintures à fresque.

Le fragment d'enduit peint à fresque qui a été découvert aux points C et D du plan (planche II), ainsi que nous l'avons expliqué, formait, au droit du contre-mur qui lui était adossé et en ce point seulement, — les autres parties de la construction étant ruinées jusqu'à leur base, — le soubassement d'une salle de destination inconnue et comprenait une amorce de panneaux supérieurs. (Planche VIII.)

Cet enduit était constitué par quatre couches juxtaposées de mortier composé, pour les trois premières, de sable siliceux grenu de gros et de moyen grains et, pour la quatrième, de sable fin, avec chaux grasse.

La première de ces couches appliquée au mur étant destinée à racheter ses saillies et à former un parement vertical d'attente, variait entre 10 et 15 millimètres d'épaisseur ; les deux suivantes avaient une épaisseur uniforme de 10 millimètres et la quatrième

de 5 millimètres. L'ensemble, très adhérent dans les parties saines, formait une épaisseur variant entre 35 et 40 millimètres.

C'est sur le parement de cette quatrième couche, possédant un poli de poterie fine, que fut appliquée la peinture à fresque, dans le goût de celles que nous montre Pompéi.

Ainsi que l'indique la reproduction au 1/10<sup>e</sup> (planche VIII) que nous en donnons et qui est due au pinceau de M. Daniel, directeur des travaux municipaux, le dessin — exclusivement composé de motifs géométriques sauf dans l'entre-panneaux où sont dessinées quelques branchettes feuillues — est simple. La peinture possède un heureux choix de tons et l'ensemble devait produire un joli effet.

Dès que cette fresque fut reconnue, nous estimâmes que sa conservation s'imposait alors surtout que notre Musée ne possède que très peu de peintures de l'époque gallo-romaine et pas du tout de cette importance. Aussi la fîmes-nous dégager en démolissant, avec grand soin, le contre-mur qui la masquait. M. Daniel en exécuta préalablement un calque de lignes et de coloris et aussitôt ensuite procéda à son enlèvement. Cette opération rendue très délicate par l'altération de l'enduit due à de séculaires infiltrations qui en certains points avaient provoqué le décollement des couches de mortier qui le constituaient, réussit grâce aux précautions prises. Aujourd'hui, tout ce qui a pu être conservé, réuni en quatre panneaux de différentes grandeurs, déposés au Musée, se trouve à l'abri de toute nouvelle dégradation.

4<sup>o</sup> *Torse en marbre blanc.*

Lors de l'ouverture de l'avenue de l'Asile de Beaufort et du dégagement de la courtine du mur gallo-romain aux abords de la porte Normande (point F du plan, planche I), il fut rencontré, non dans le mur lui-même, mais dans les décombres qui étaient à son joignant immédiat, un torse en marbre blanc dont la planche IX donne la reproduction sur deux de ses principaux aspects.

Ce torse, aux formes vigoureuses et élégantes, dont la hauteur est de 0<sup>m</sup> 85, nous paraît avoir fait partie de la statue d'une divinité — sensiblement de grandeur naturelle — et il nous serait

agréable d'y reconnaître Apollon dont le culte fut associé à celui de la déesse tutélaire de Vésone, ainsi que nous l'apprend une belle inscription possédée par notre Musée. Mais son état de mutilation est tel que nous ne pouvons malheureusement conclure, avec certitude, à cette identification.

Au surplus, l'anatomie de la pièce, simple copie à notre avis, est bonne. Toutefois les grands pectoraux semblent courts et le sternum légèrement relevé. D'autre part, les muscles dorsaux séparés en deux parties par un pli exagéré sont en saillie un peu marquée aux dépens de leur enveloppe charnue.

Mais, les premiers de ces défauts ne résultent-ils pas d'un effet perspectif provenant de l'attitude du sujet et les seconds ne sont-ils pas artifice d'artiste pour donner à l'œuvre un relief plus puissant, marquer des ombres caractéristiques ?

Lysippe, d'ailleurs, traita-t-il autrement son *Apoxymène* dont une copie, possédée par le Vatican, reproduit en grand relief, les muscles et les articulations ?

Quoi qu'il en soit, le motif est intéressant et ajoutera certainement à nos collections, une belle pièce de plus.

#### 5<sup>e</sup> Antéfixe.

L'antéfixe que reproduit en vraie grandeur la planche X a été trouvé dans le voisinage du mur gallo-romain, parmi d'antiques décombres, au point E du plan (planche II) dans un sondage foncé à 4<sup>m</sup> 50 de profondeur.

Il consiste en un masque en grès dont les traits fortement accentués présentent un grand caractère. Le front est découvert, les cheveux dessinés en larges et souples ondulations et des mentonnières pendantes striées, sortes de *bucculæ*, couvrent en partie ses joues.

L'objet est de petites dimensions : 0<sup>m</sup> 105 dans sa plus grande hauteur, 0<sup>m</sup> 070 dans sa plus grande largeur et 0<sup>m</sup> 055 d'épaisseur. La bouche grande ouverte, bouche dont les parois sont revêtues d'une couverte rouge vernissée remarquablement conservée avec, au centre, dans la cloison postérieure, un trou rond de 0<sup>m</sup> 010 de diamètre qu'une cassure a déformé, indique nettement sa destination.

C'était un *antéfixe*, une applique, ainsi que par surcroît il ressort de la forme de sa face postérieure, à usage de fontaine ou de gargouille, que traversait le tuyau de métal ou de terre cuite appelé à déverser l'eau par l'orifice béant que présente ce curieux objet.

6<sup>o</sup> *Monnaies.*

Quelques monnaies ont été trouvées dans nos fouilles (1). Nous en devons l'identification à l'obligeance de M. Lespinas, vice-président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*. Ce sont :

- 1<sup>o</sup> La moitié d'un moyen bronze, bien conservé, de la colonie de Nîmes, aux têtes d'Auguste et d'Agrippa. Au revers : un crocodile.
- 2<sup>o</sup> Un moyen bronze, à l'effigie de Claude (41 à 54). Tête à gauche. Fruste.
- 3<sup>o</sup> Un moyen bronze, à l'effigie de Vespasien (69 à 79).
- 4<sup>o</sup> Un grand bronze à l'effigie de Trajan (98 à 117). Au revers : la Concorde assise, à gauche.
- 5<sup>o</sup> Un bronze saucé, à l'effigie de Valérien fils. *Valerianus cæs.* (252 à 260). Au revers : instruments de sacrifice.
- 6<sup>o</sup> Un petit bronze, à l'effigie d'Honorius (395 à 423) avec le revers : *Gloria Aug.*
- 7<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> Deux monnaies en argent, absolument frustes.
- 9<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup>, 11<sup>o</sup>, 12<sup>o</sup> Quatre petits bronzes, frustes.

7<sup>o</sup> *Céramique et Ouvrages en terre cuite.*

Les divers objets de cette nature que nous avons trouvés consistent notamment en fragments de poterie fine à couverte rouge lustrée, dite samienne; et commune, rouge et noire; en tuiles de couverture et en contre-poids.

(1) Dans leur partie supérieure, plusieurs monnaies féodales ont été mises à jour. Ce sont :

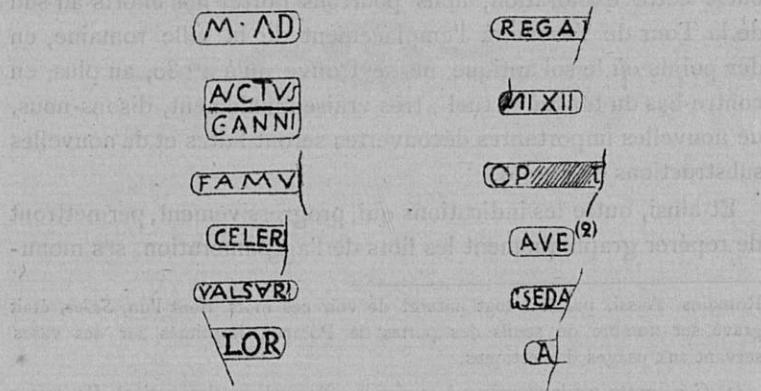
- 1<sup>o</sup> Une monnaie de Périgueux, aux cinq annelets ;
- 2<sup>o</sup> Une monnaie de Charles IV, roi de France ;
- 3<sup>o</sup> Une monnaie royale de France. — Fruste ;
- 4<sup>o</sup> Deux jetons du XIV<sup>e</sup> siècle, allemands, dits de la Hanse.

Les poteries fines sont nombreuses; malheureusement aucun objet complet n'a été mis à jour. Toutefois, les fragments recueillis ne paraissent pas dépourvus d'intérêt.

Ce sont des débris de pots, de vases ou de coupes plates ou profondes, à contours unis, finement striés ou dont la circonférence, pour quelques-uns, présente des zones circulaires comprenant des frises de rinceaux et de feuillages dans lesquelles courent des animaux et que circonscrivrent d'étroits bandeaux de demi-oves ou de perles; pour d'autres, des médaillons ou des compartiments séparés par de fins ornements ou des détails d'architecture où sont figurés des personnages ou des animaux (voir planches XI et XII).

De souples feuilles d'eau, joliment jetées, ornent le revers du col de certains vases et sur partie de l'un d'eux, trouvé dans un terrain contigu, est représentée, d'après une statue bien connue, la *Vénus de Médicis* (1) (planche XII).

Certains de ces fragments portent des marques de potiers estampées au moyen de cachets. Nous en avons relevé douze, la plupart inédites. Quelques-unes sont incomplètes; d'autres figurent déjà dans les collections de notre Musée. Nous en donnons ci-dessous le fac-simile.



(1) Un fragment de poterie analogue, exposé au Musée géologique de Londres, représente le même sujet.

(2) Cette formule, familièrement employée et qui signifie *bonjour*, était, avec le mot *Salve*, les souhaits d'heureux présages les plus ordinaires chez les

Les poteries communes ou objets en terre cuite ordinaire — rouge ou noire — comprenaient une grande quantité de fragments de vases à contours unis ou striés; de cols de pots à goulots ronds ou pincés; d'amphores dont certains goulots étaient encore munis du bouchon en terre cuite, *obturamentum*, de contre-poids, dont quelques-uns complets et de belle forme (1); enfin, de tuiles plates, *tegulæ*, et demi-cylindriques, *imbrices*, pour couverture, dont plusieurs ont pu être retirées entières des déblais.

8<sup>e</sup> *Verrerie.*

Quelques menus fragments de verre, sans intérêt, ont seuls été trouvés.

Tels sont les résultats acquis au cours de la campagne de 1906. Ils nous paraissent concluants eu égard au champ fort limité dans lequel nous avons pu nous mouvoir.

Très vraisemblablement, dès que le service du Génie aura accordé l'autorisation qui, pensons-nous, ne saurait être différée plus longtemps, d'explorer la partie du mur gallo-romain qui traverse en terrasse certains locaux affectés aux lits militaires et que d'autre part, à l'aide d'une subvention nouvelle de l'Etat, outre cette exploration, nous pourrons porter nos efforts au sud de la Tour de Vésone, à l'emplacement de la ville romaine, en des points où le sol antique ne se trouve qu'à 0<sup>m</sup> 80, au plus, en contre-bas du terrain actuel ; très vraisemblablement, disons-nous, de nouvelles importantes découvertes seront faites et de nouvelles substructions dégagées.

Et ainsi, outre les indications qui, progressivement, permettront de repérer graphiquement les îlots de l'agglomération, ses monu-

---

Romains. Aussi, paraît-il tout naturel de voir ces mots, dont l'un, *Salve*, était gravé sur nombre de seuils des portes de Pompéi, imprimés sur des vases servant aux usages domestiques.

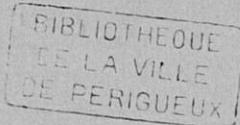
(1) Ces contre-poids servaient à tendre les fils sur le métier vertical. Ils étaient attachés à l'extrémité inférieure de la chaîne, *stamen*, afin que la tension permit au peigne, *pecten*, poussé par le battant, *spatha*, de presser les fils de la trame, *subtemen*. Ces poids, ainsi que nous en avons fait la remarque, se trouvent en grand nombre dans les habitations romaines. Les étoffes étaient, en effet, tissées dans les familles par les femmes chargées de ce soin.

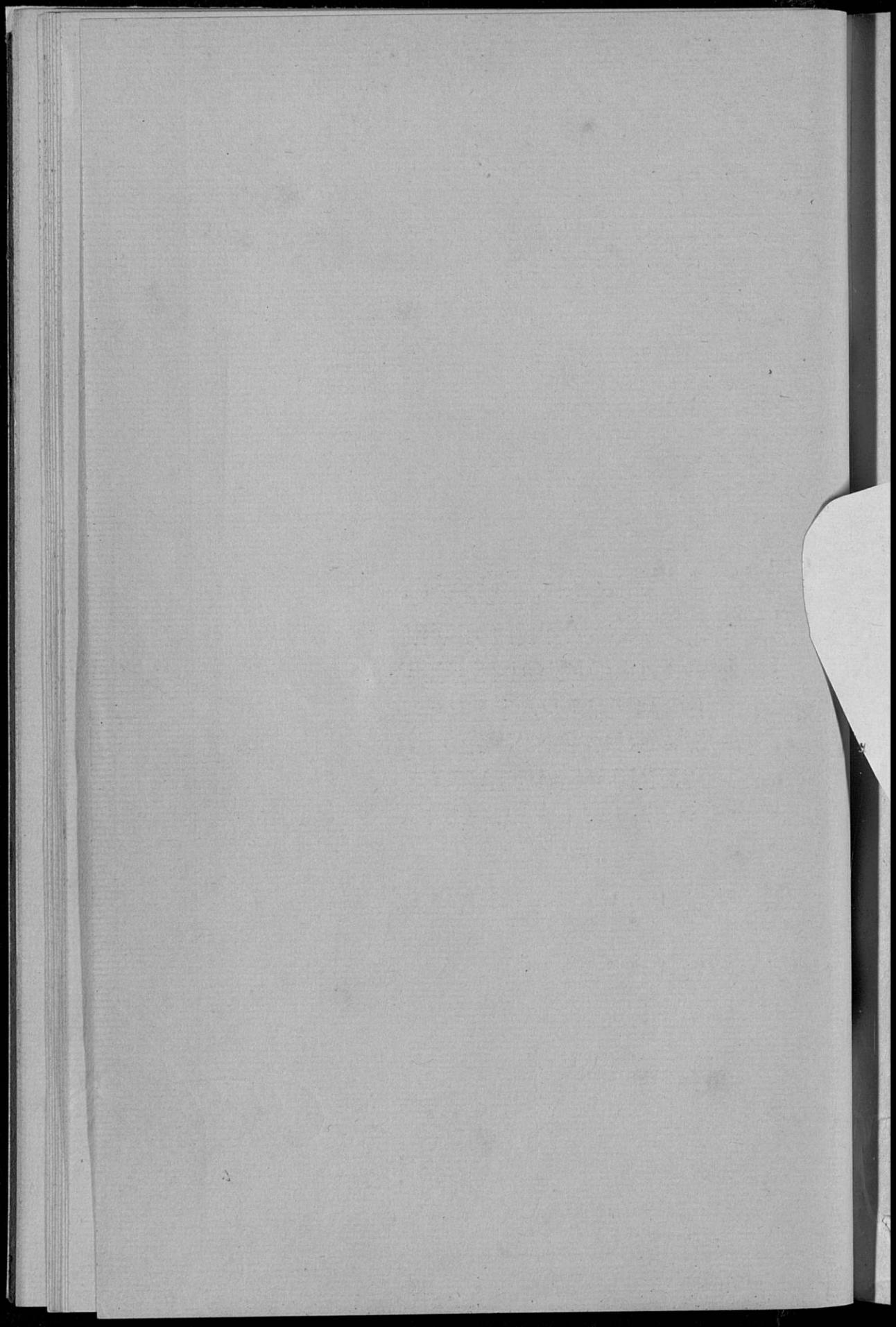
ments, ses ponts et ses cloaques, c'est-à-dire d'en établir un plan détaillé; les fouilles nouvelles offriront le précieux avantage de mettre à jour un grand nombre d'intéressants débris de monuments, certains objets mobiliers et aussi d'autres inscriptions lapidaires.

Ces trouvailles, ajoutées à celles que nous avons faites au cours de la présente campagne et aussi à celles que déjà possède notre Musée, serviront à élucider bien des points obscurs destinés, sans cela, à rester dans l'ombre, qui, depuis seize siècles, s'épaissit chaque jour davantage, et aideront à préciser l'histoire, encore fort incertaine, d'une ville rasée en des temps lointains et que l'ensemble des découvertes faites jusqu'à ce jour nous laisse pressentir fameuse.

CH. DURAND,

*Conseiller municipal délégué.*





## FOUILLES DE VESONE

## Plan d'ensemble

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

*Planche I*

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

Echelle de 0<sup>m</sup>.001 pour 2 mètres

p. Lith. D. Joucla - Perig<sup>x</sup>

# FOUILLES DE VESONE

## Plan de détails

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

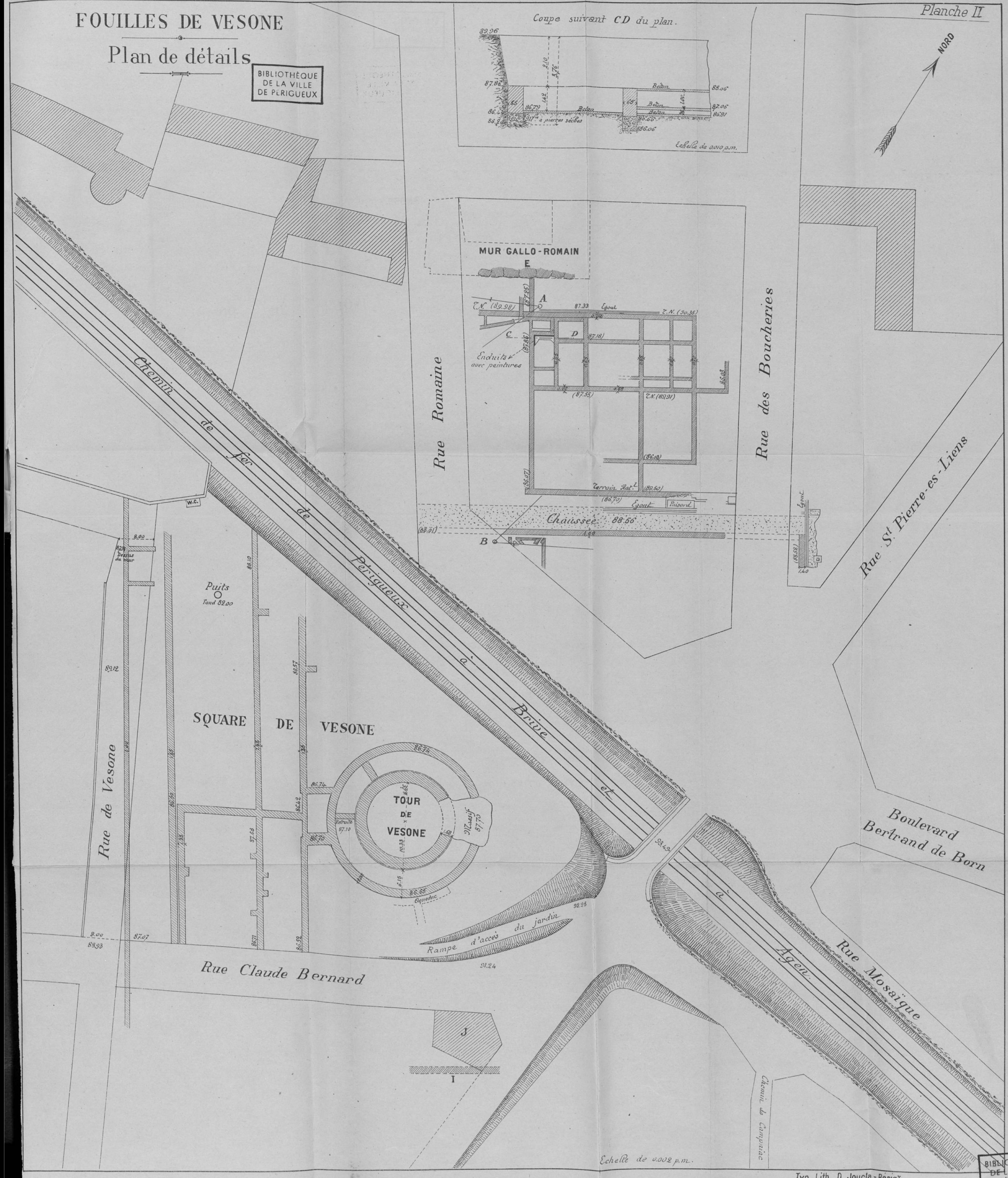


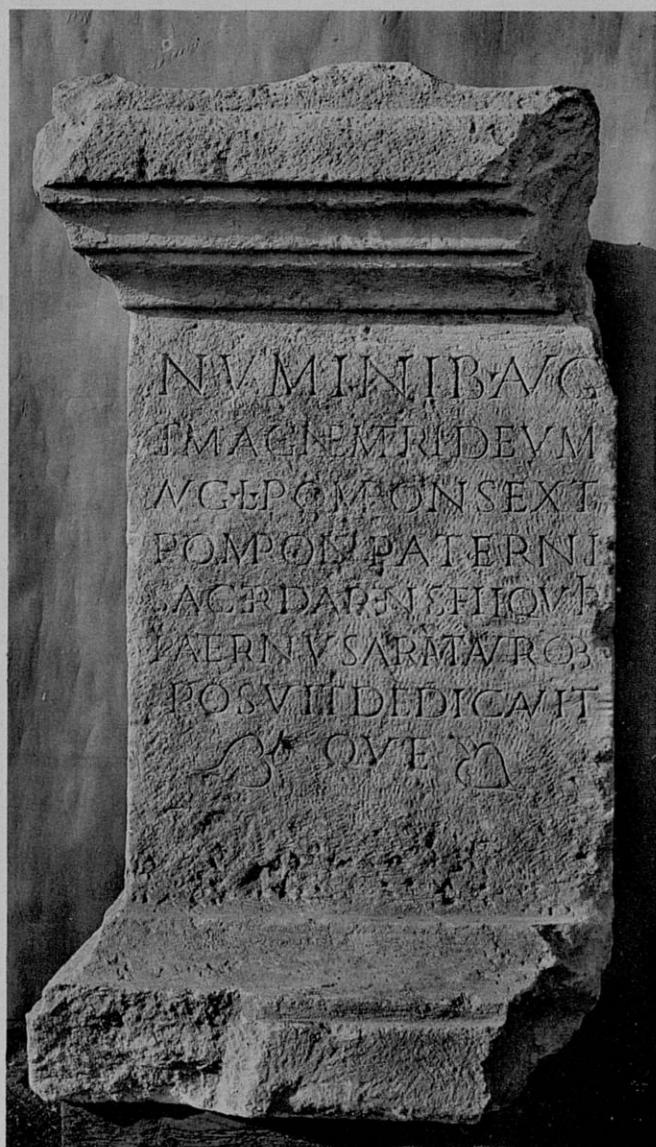
Planche II

Echelle de 0.002 p.m.

Typ. Lith. D. Joucla - Périg.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX





Phototypie Bertrand

FOUILLES DE VÉSONE. - AUTEL A CYBÈLE (1<sup>re</sup> face).

Échelle au 1/11<sup>e</sup>

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

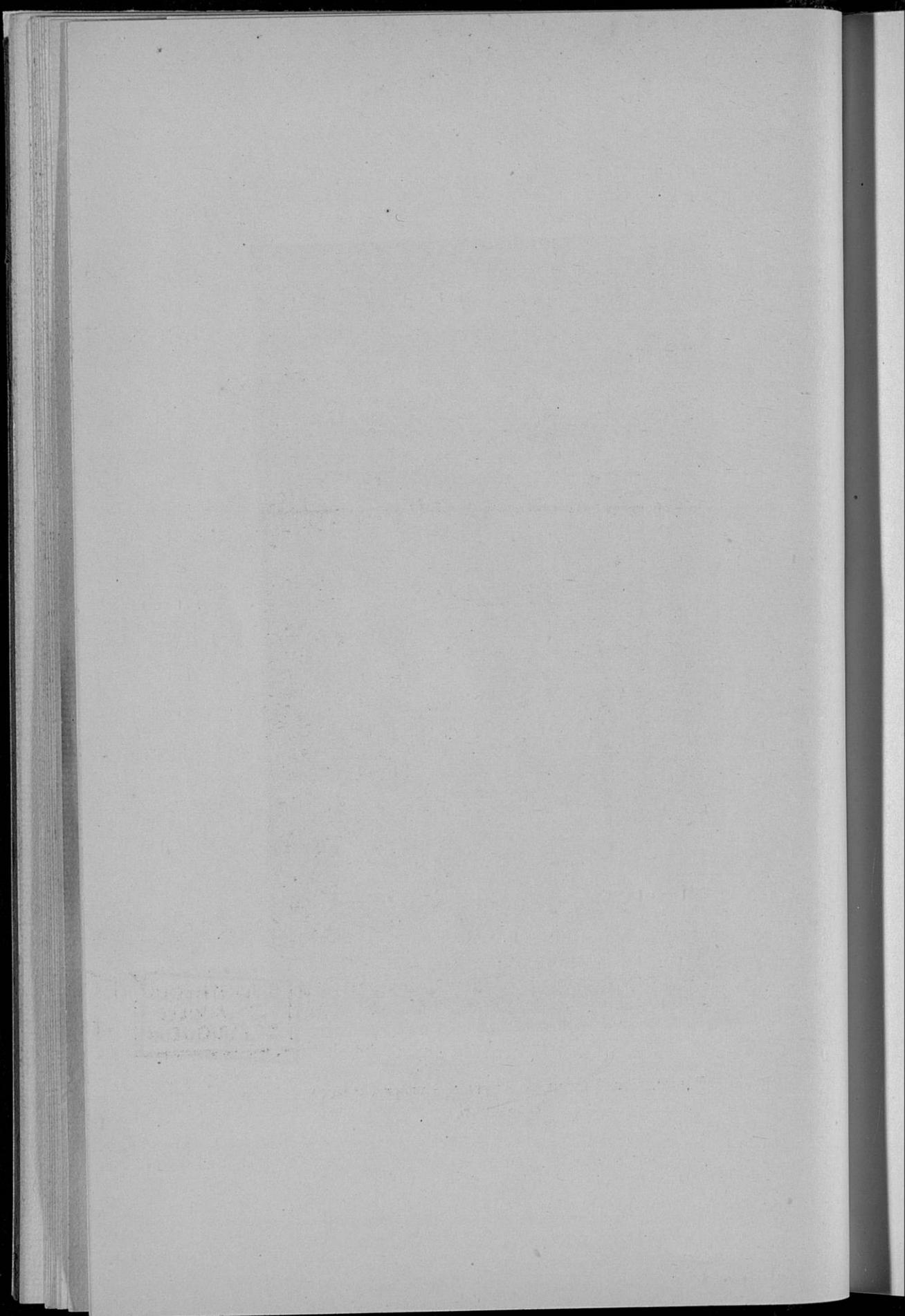
1962 SEP 11  
1962 NOV 11  
1962 DEC 11

Planche IV



FOUILLES DE VÉSONE. — AUTEL A CYBÈLE (2<sup>e</sup> face).

Échelle au 1/11<sup>e</sup>





Phototypie Berthaud

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

FOUILLES DE VÉSONE. - AUTEL A CYBÈLE (3<sup>e</sup> face).

Echelle au 1/11<sup>e</sup>

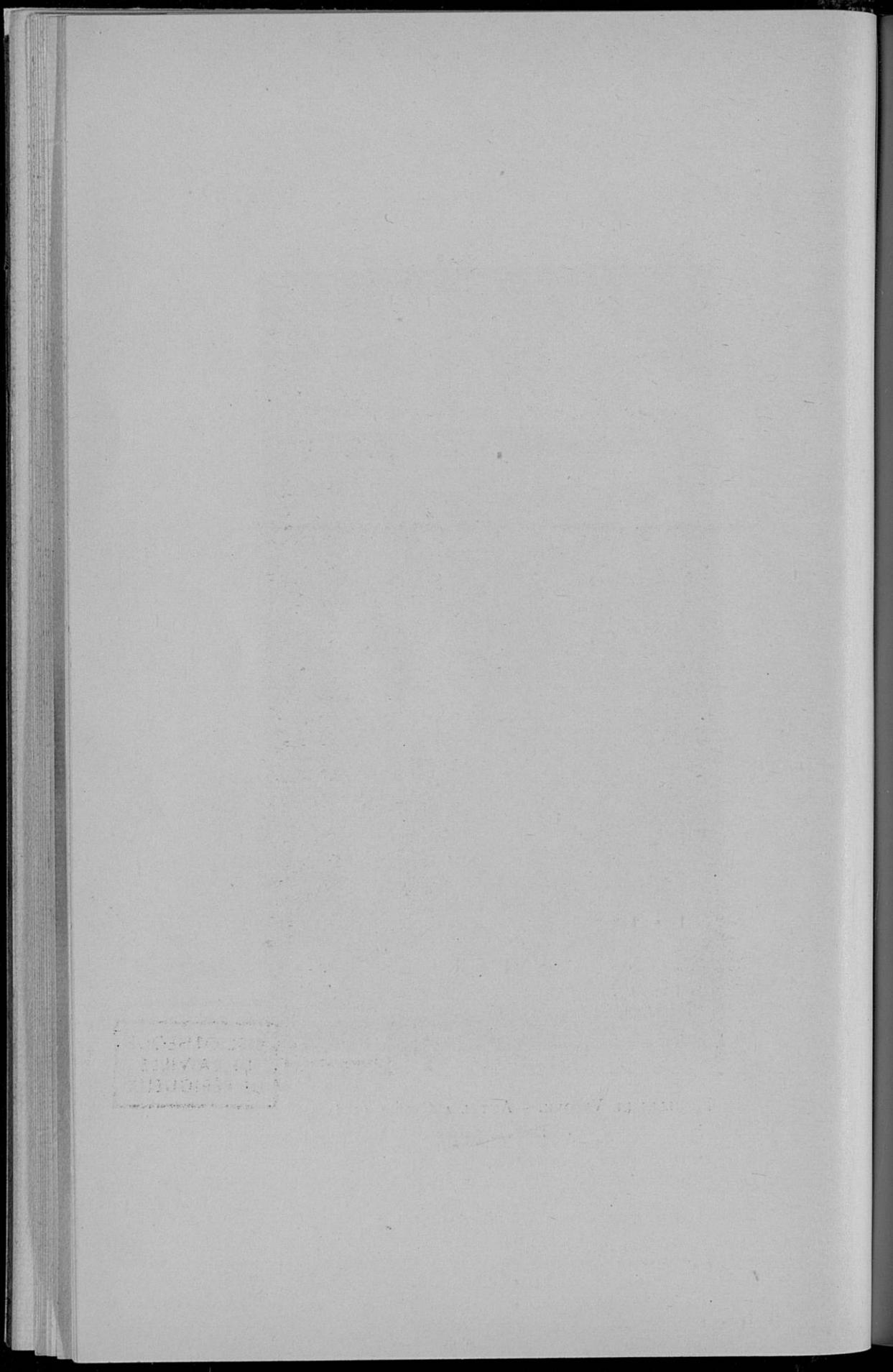


Planche VI



BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - AUTEL à CYBÈLE (4<sup>e</sup> face).

Échelle au 1/11<sup>e</sup>

1001837-61

Planche VII

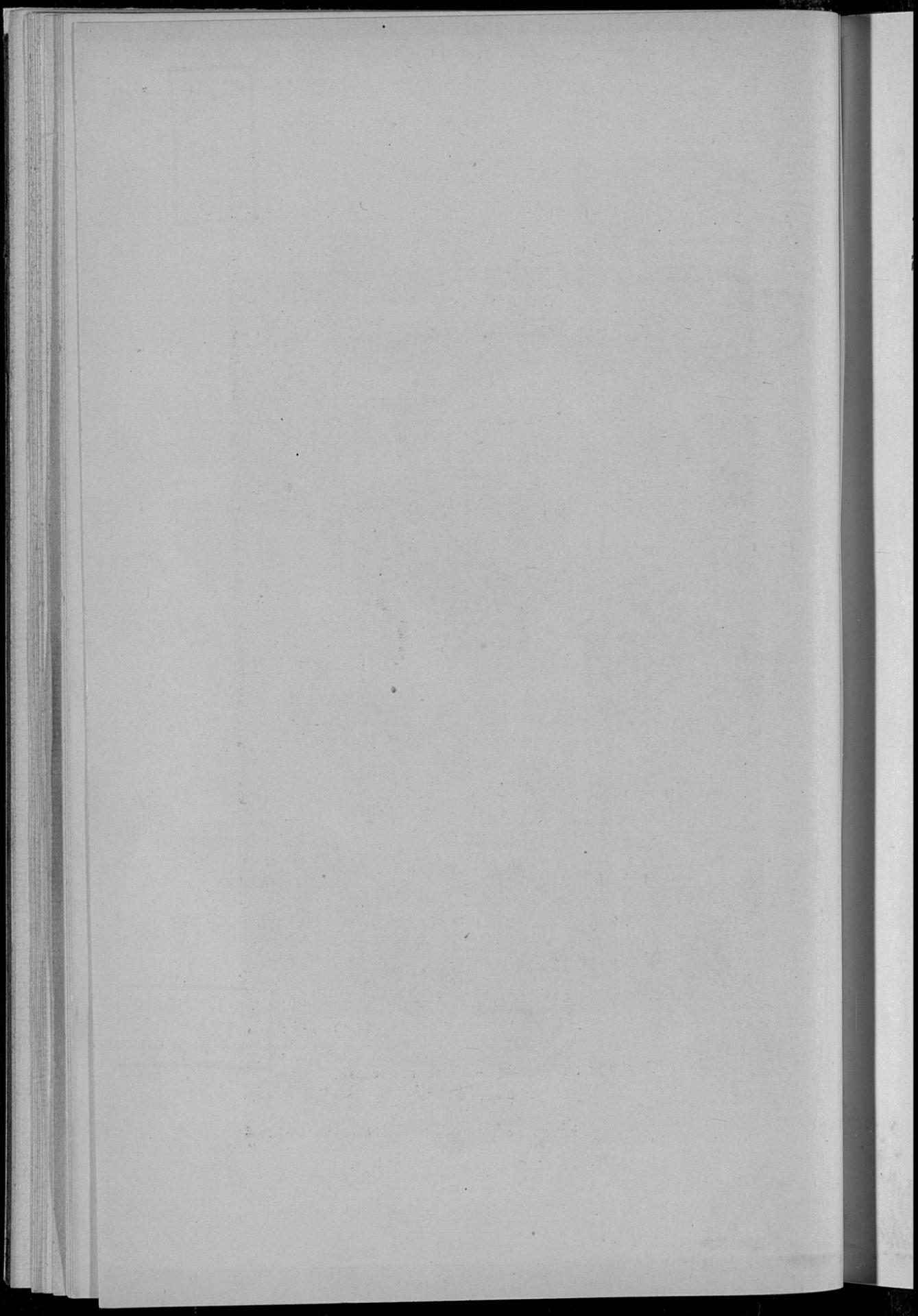


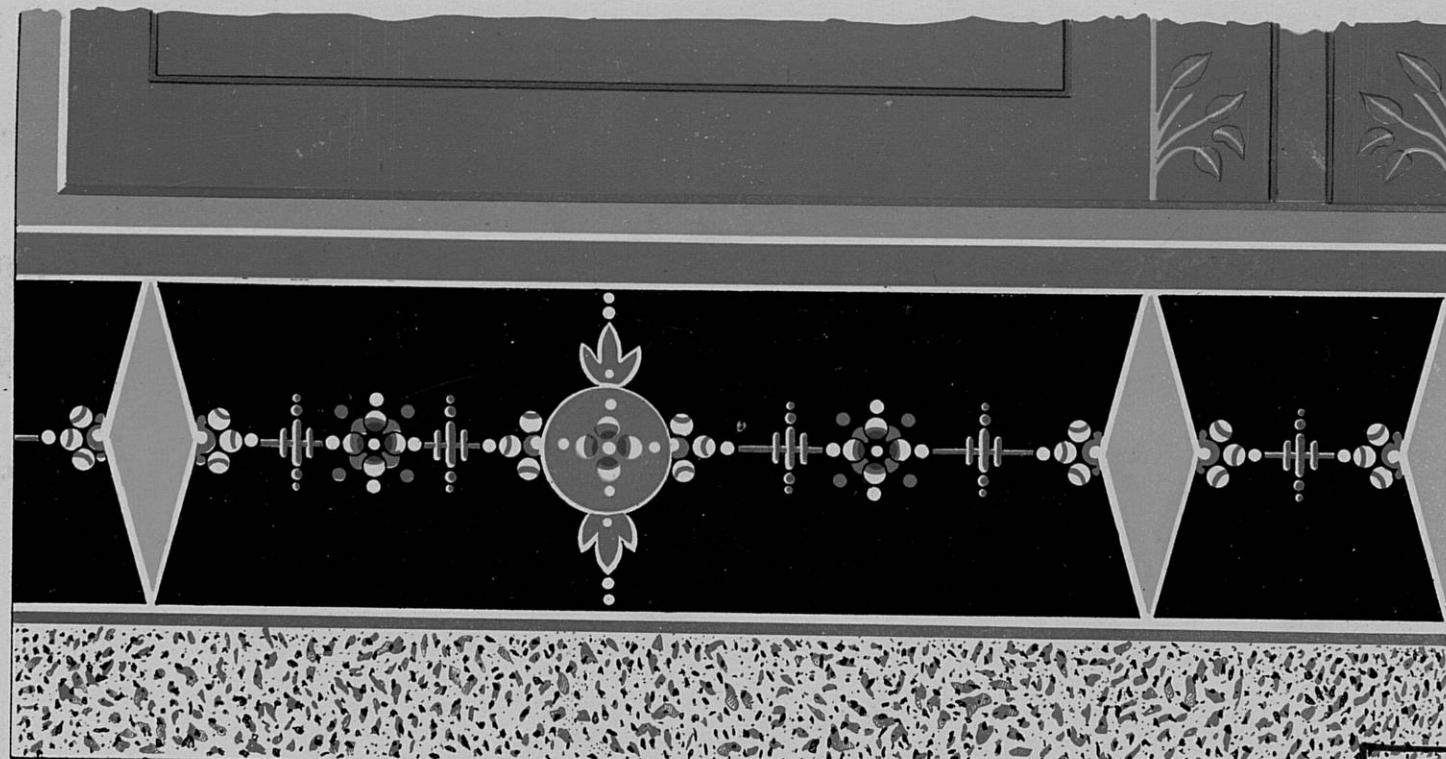
Phototypie Bernhard

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

FOUILLES DE VÉSONE. — CIPPE FUNÉRAIRE.

Échelle au 1/8<sup>e</sup>





Fouilles de Vésone - Peintures à fresque

(Echelle 1/10<sup>e</sup>)

OTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX



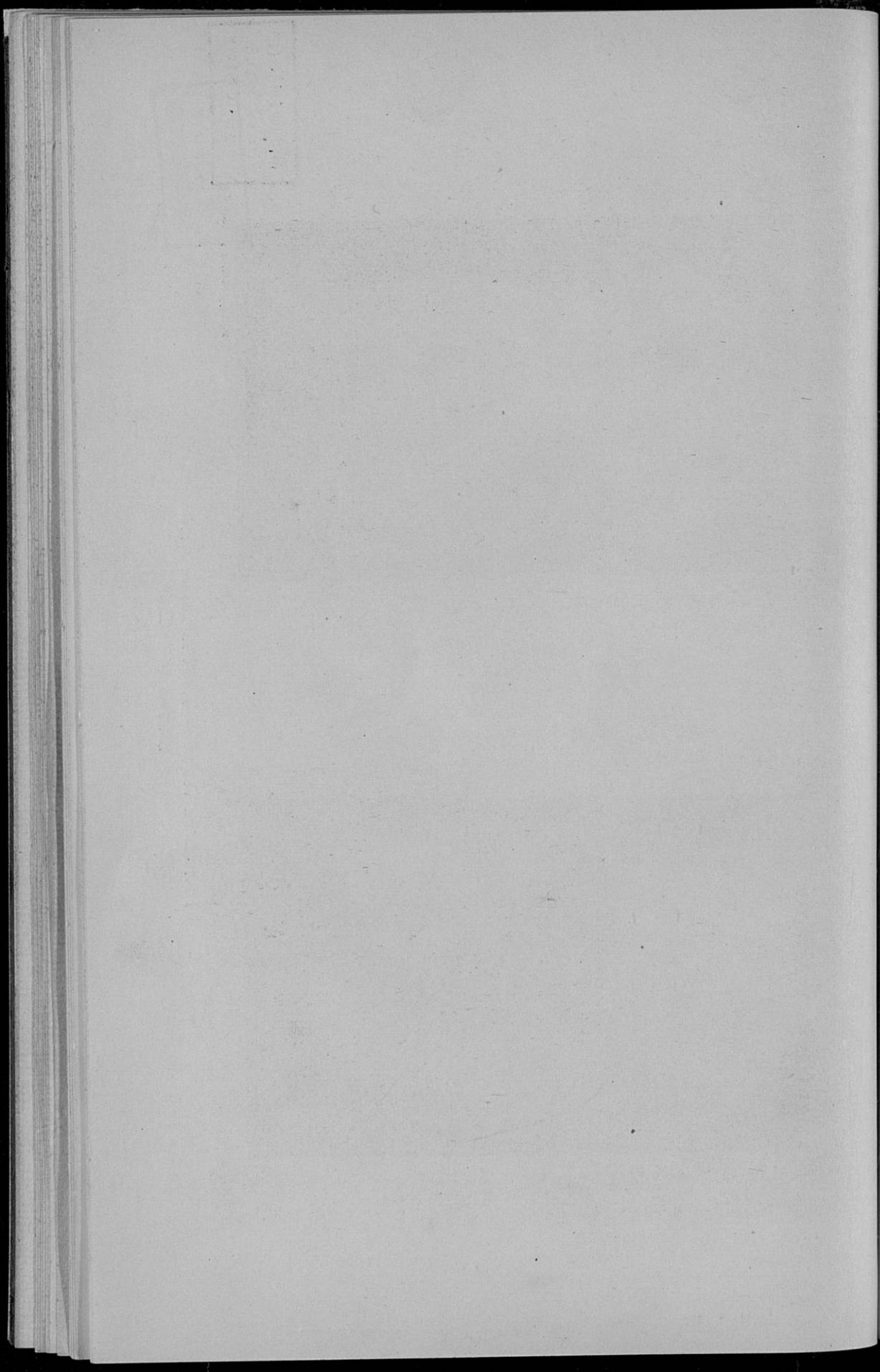


FOUILLES DE VÉSONE. — TORSE EN MARBRE BLANC.

Echelle au 1/10<sup>e</sup>

Phototypie Berthaud

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX



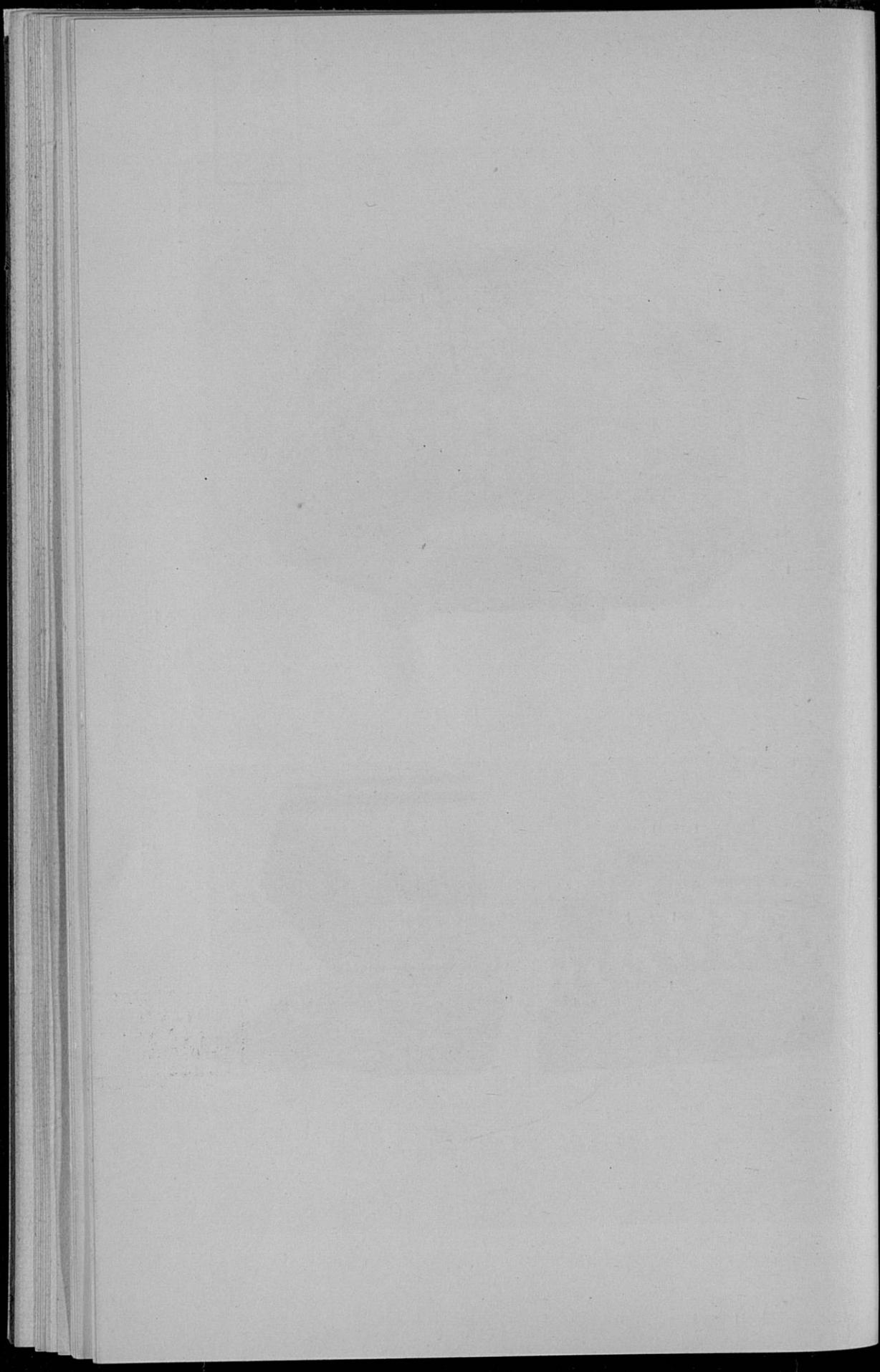


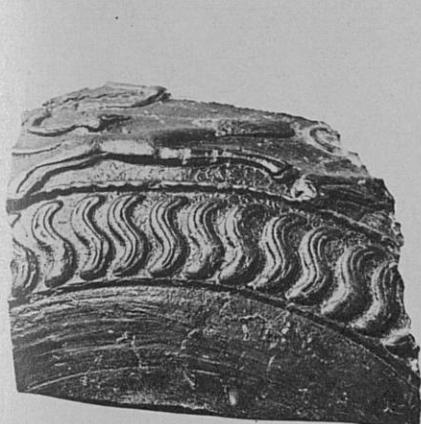
BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - ANTÉFIXE.

Vraie grandeur.

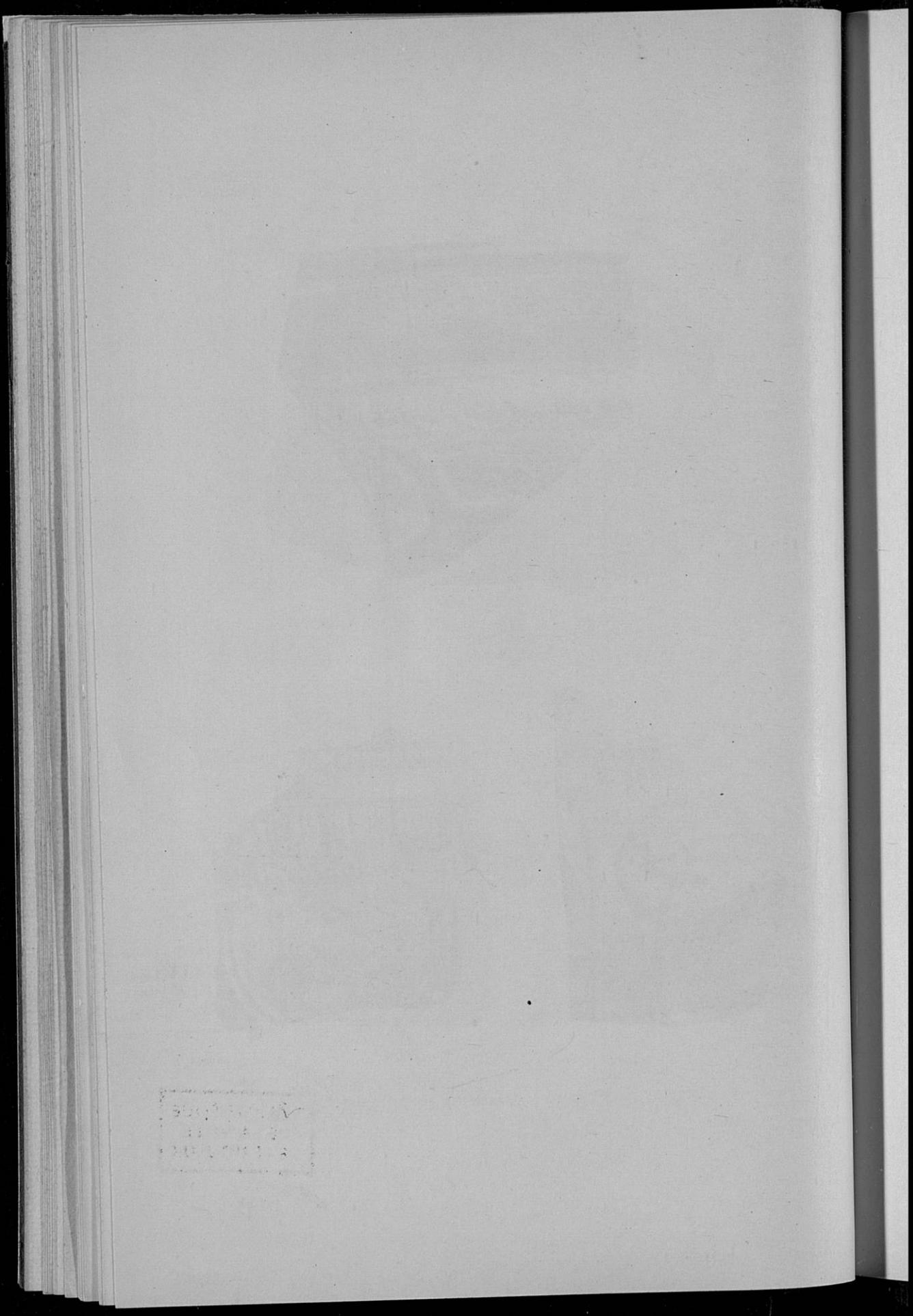




BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - FRAGMENTS DE POTERIES.

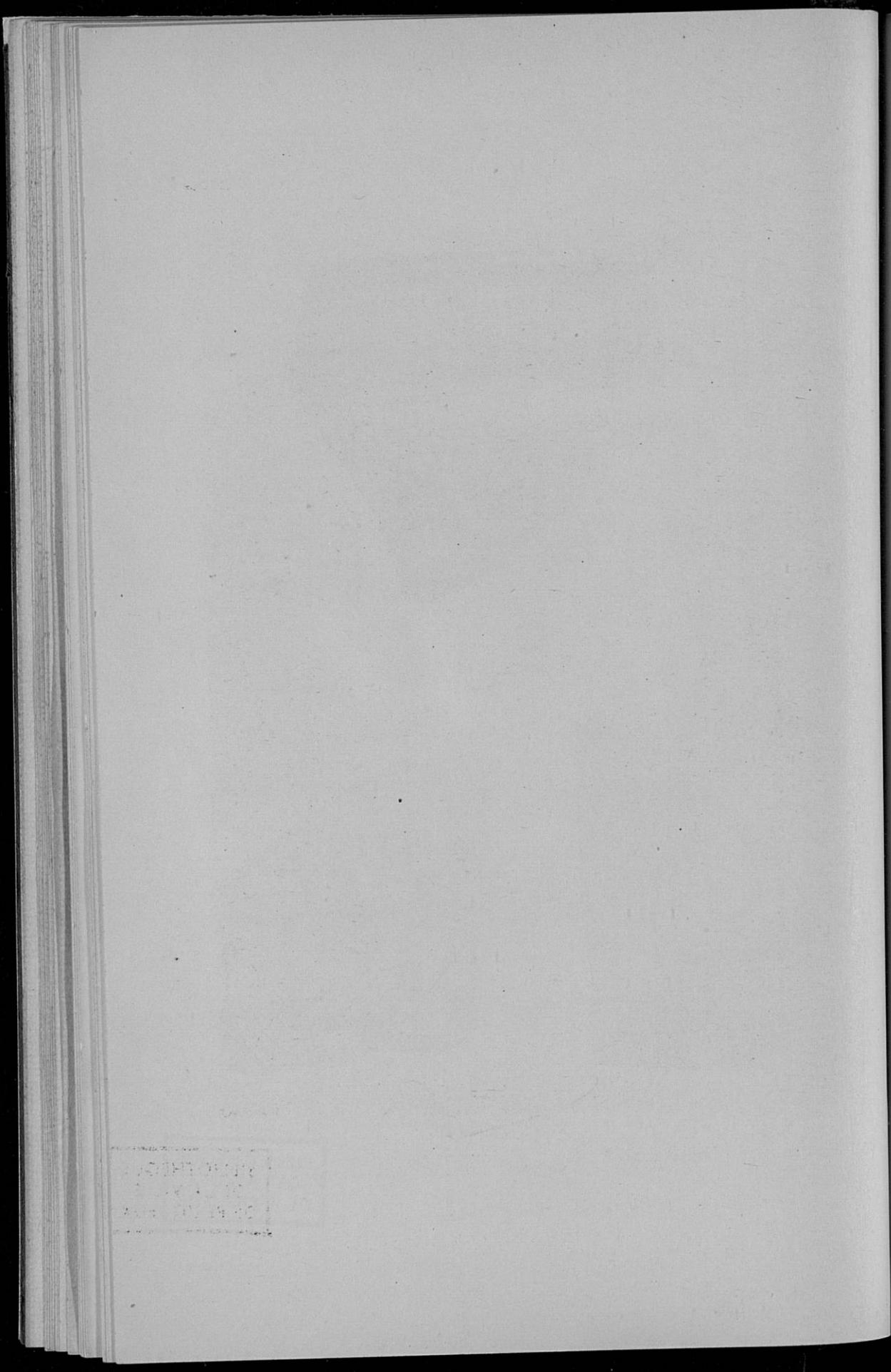




Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - FRAGMENTS DE POTERIES.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX



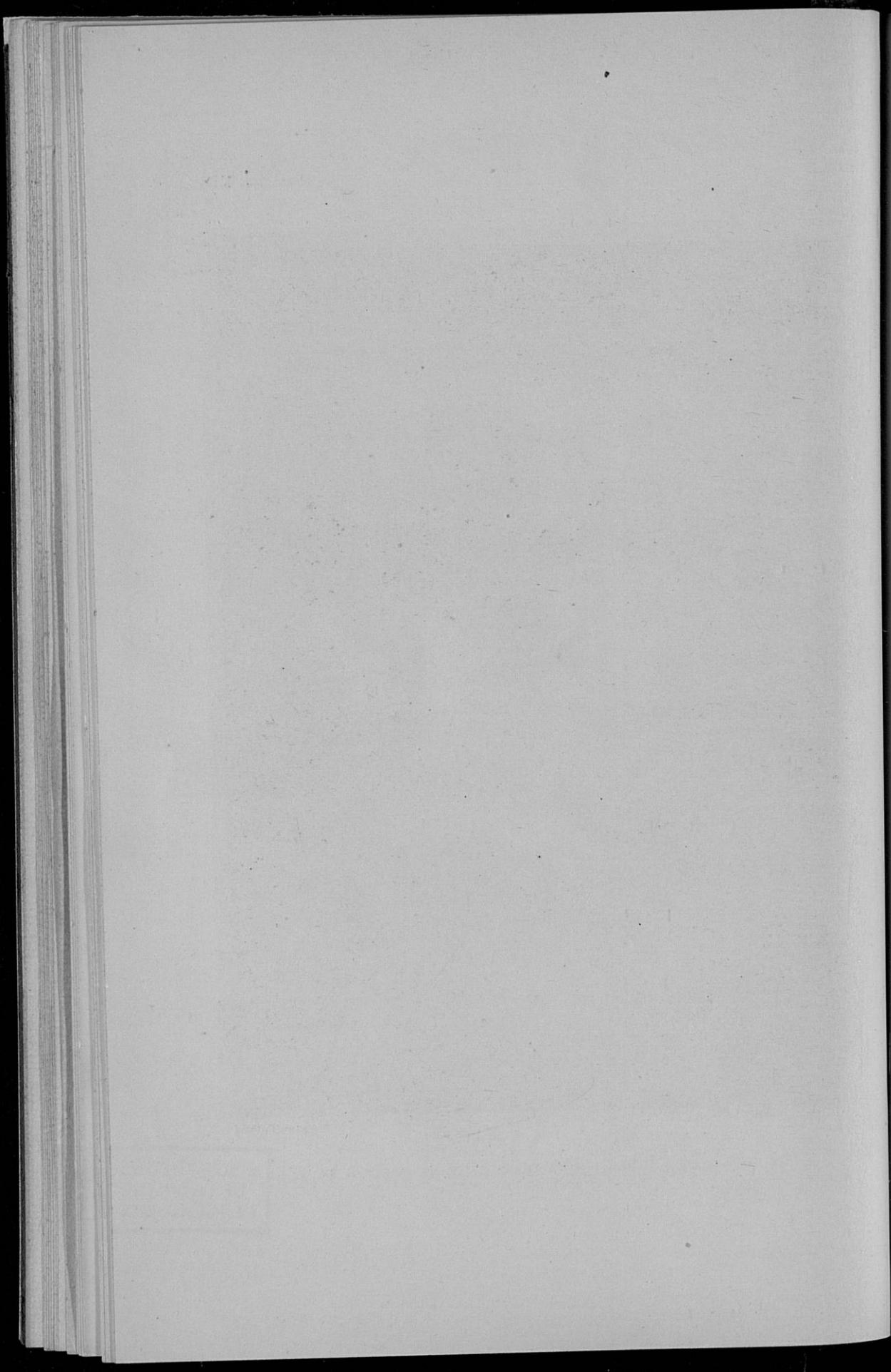
106  
Planche XIII



Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - VUE PERSPECTIVE AU POINT A DU PLAN.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX



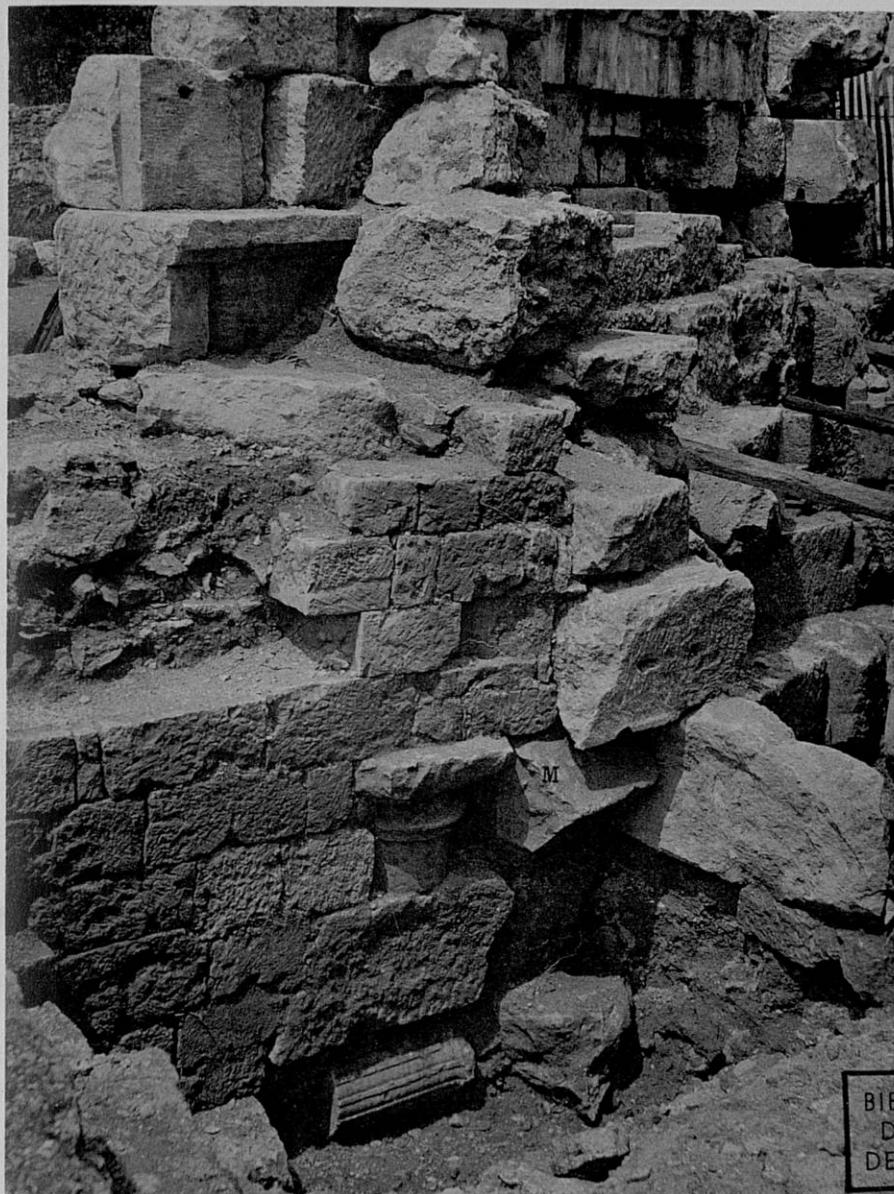


Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - VUE PERSPECTIVE AU POINT B DU PLAN.

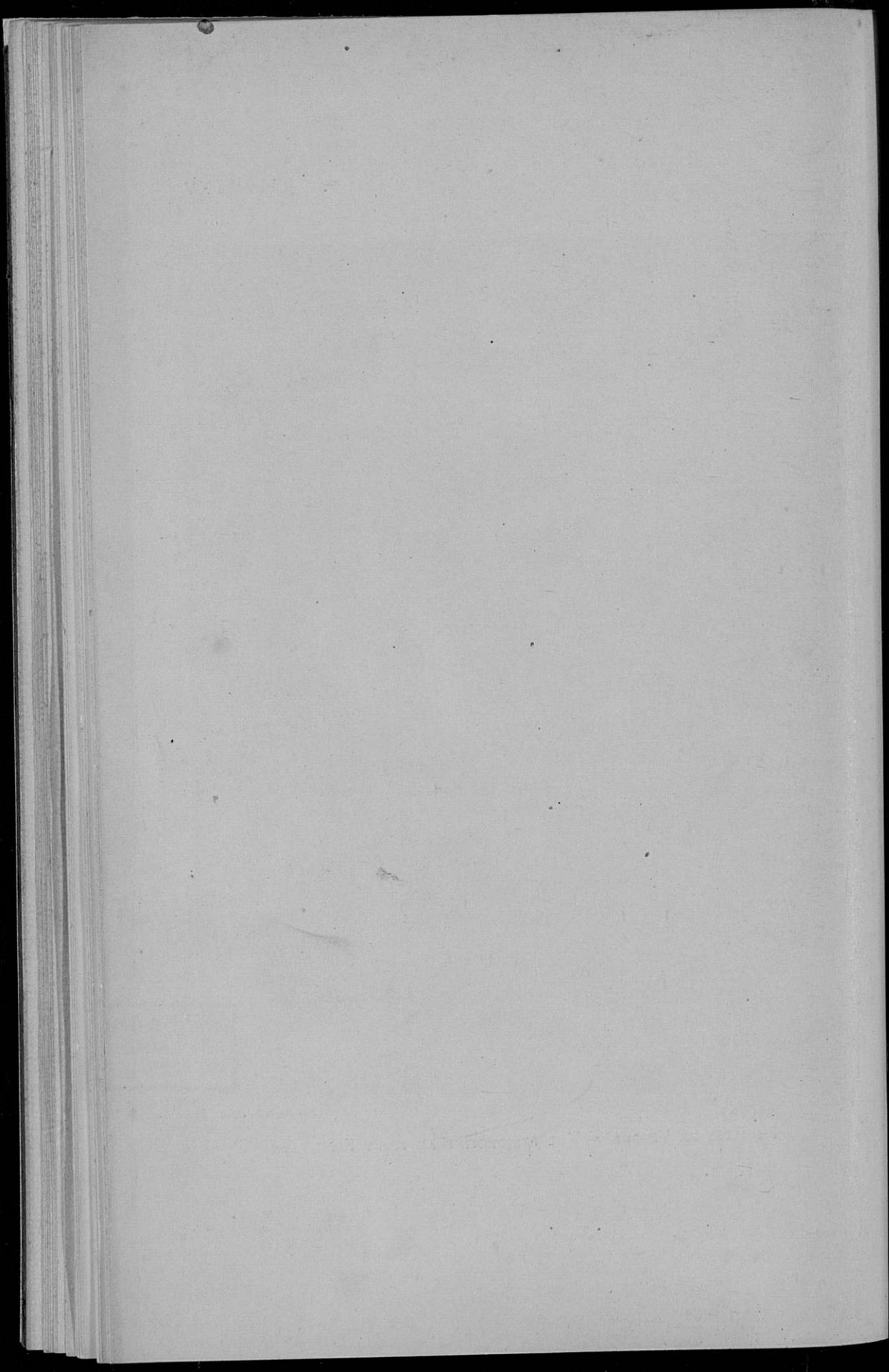
BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

1100.12181  
12 A 161  
10019 30



Phototypie Berthaud

FOUILLES DE VÉSONE. - VUE PERSPECTIVE AU POINT F DU PLAN.



*Bibliothèque*

FOUILLES  
DE  
VÉSONE

(Compte-Rendu de 1906)

---

NOTE COMPLÉMENTAIRE



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1907